

Table des matières

1	Actus franciliennes	2
2	Thierry Dallard, chef de chantier du Grand Paris Express	4
3	Propreté, voies sur berge, transports... l'avis sur Paris des élus «Macron compatibles».	6
4	On a testé SeaBubble, « le taxi volant », sur la Seine	10
5	Le prélèvement à la source expliqué par le patron des impôts	12
6	Les sueurs froides de la majorité sur « le choc psychologique » du prélèvement à la source	14
7	Le gouvernement prêt à s'attaquer aux aides à l'emploi.....	16
8	SNCF : le plan de sortie de crise du gouvernement	17
9	Agriculture et alimentation : ce qu'il n'y a pas dans le projet de loi	19
10	Benoît Potier : «Le champ immense de la transition énergétique s'ouvre à Air Liquide»	20
11	Face à un gouvernement inflexible, l'arme incontournable de la manifestation	22
12	Le casting très politique de la réforme des institutions à l'Assemblée.....	25
13	Olivier Faure : «Il y a des gens qui se défilent ; moi, je défile»	26
14	Emmanuel Macron au chevet des banlieues	27
15	Europe : la provocation italienne	29
16	Washington dévoile son plan de bataille contre l'Iran	31
17	Maduro réélu, le Venezuela toujours en plein chaos	32

::: ILE-DE-FRANCE

LES ECHOS – 22/05/2018

1 Actus franciliennes

75 PARIS **CONVENTION 2018 PÔLE DE COMPÉTITIVITÉ SYSTEMATIC**

Mardi 5 juin, à partir de 17h30, le Pôle de compétitivité Systematic Paris-Région tient sa convention annuelle. Sur le thème du numérique et des «deep tech», elle réunit les acteurs de l'éco-système, industriels, académiques et institutionnels. Ils échangeront sur les avancées stratégiques, les enjeux en matière de transformations et d'innovations. L'entrée est gratuite. Plus d'informations sur : <https://goo.gl/XcE1XX>

78 YVELINES **FORMATIONS GRATUITES MALLETTTE DU DIRIGEANT**

BGE Yvelines relaie le programme de formations « Malette du dirigeant » destiné aux dirigeants d'entreprises. Décliné en quatre modules distincts, d'une durée de 4 jours (28 heures), il est gratuit et pris en charge par l'AGEFICE. Plus d'informations sur : <http://www.bge78.fr>

91 ESSONNE **FÊTE DES ENTREPRISES**

Jeudi 31 mai 2018, à partir de 8h30, au Parc de Villeroy à Mennecy, la Communauté de Communes du Val d'Essonne

organise la 9ème édition de « Entreprises, à la rencontre de vos Voisins ». La seule condition pour participer : apporter sa carte de visite et les documents de promotion de son entreprise pour rencontrer les autres entrepreneurs du Val d'Essonne. Inscription en ligne sur : <https://goo.gl/oGgiVM>

92 HAUTS- DE-SEINE **JOURNÉES R&D DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE**

Les 4 et 5 juin, au Palais des Congrès d'Issy-les-Moulineaux, l'ADEME et l'ANR organisent les « Journées R&D : la Recherche au service de la transition énergétique ». Les deux agences de financement de la recherche et de l'innovation présenteront leurs travaux et résultats. Les acteurs académiques, institutionnels, acteurs privés, collectivités partageront leurs expériences. Inscription en ligne gratuite (nombre de places limité) : <https://goo.gl/VPf4k8>

93 SEINE- SAINT-DENIS **RÉUNION SUR LA RSE POUR LES TPE-PME**

Vendredi 1er juin, de 8h30 à 10h, Clubeee et Est Ensemble proposent un petit-déjeuner sur la responsabilité sociétale des TPE-PME à travers l'inclusion économique des jeunes. Les intervenants

présenteront les grands principes de la RSE, les pistes concrètes d'actions locales... Inscription gratuite par mail : contact@clubeee.fr

94 VAL- DE-MARNE **TESTER UN PROJET EN COUVEUSE D'ENTREPRISES**

Lundi 28 mai, de 9h15 à 11h30, la Cité des métiers du Val-de-Marne organise un atelier avec le réseau BGE Adil. Les créateurs d'entreprise pourront tester leur projet grâce au dispositif couveuse d'entreprise. Le projet doit être déjà bien défini pour cet atelier. Information et inscription sur : <https://goo.gl/fKLs6B>

95 VAL- D'OISE **RÉUNION SUR LA RÉFORME DU DROIT DES CONTRATS**

Vendredi 25 mai de 10h à 12h, la CCI de Cergy propose une réunion d'information gratuite sur les impacts de la réforme française du droit des contrats pour un contrat international régi par la loi française. Elle traitera des conséquences pour les futures relations commerciales, des clauses sensibles comme la révision du contrat, de celles relatives à l'obligation d'information, des clauses abusives... L'inscription est gratuite mais obligatoire : <https://goo.gl/xBBYw7>

L'Ile-de-France à la pointe de l'innovation

Pour son premier Viva Tech, la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) Paris Ile-de-France met en lumière les créations de ses écoles.

EN PARTENARIAT AVEC



CCI PARIS ILE-DE-FRANCE

PAR C.P.

Nous sommes convaincus que les nouvelles technologies ont deux effets majeurs : elles changent le fonctionnement des entreprises et transforment les métiers. » Pour son président Didier Kling, il était évident que la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) Paris Ile-de-France participe à Viva Tech. Une première en cette troisième édition, organisée Porte de Versailles à Paris (XV^e), de jeudi à samedi.

Seront présents, sur son stand de 65 m², six écoles de la CCI, une vingtaine de start-up qu'elle a accompagnées et une quinzaine d'experts maison, dont plusieurs conseillers numériques. Ces derniers auront pour mission d'orienter entrepreneurs et porteurs de projets en quête de conseils, notamment pour accélérer leur transformation numérique, développer des partenariats technologiques, trouver des financements. « Les visiteurs pourront aussi découvrir des innovations susceptibles de changer notre vie courante », annonce Didier Kling. Tour d'horizon des animations et des rencontres.

JEUDI, MENTORAT

Attirer les talents, se financer, construire son identité numérique... Plusieurs ateliers rythmeront la journée de jeudi. De 11 h 30 à 12 heures, puis de 15 heures à 15 h 30, le « workshop » intitulé « Comment accélérer sa croissance grâce à un mentorat » permettra à la CCI de faire connaître son Institut du mentorat entrepreneurial (IME), dont elle est à l'initiativ



Les visiteurs du salon Viva Tech pourront faire connaissance avec un robot-enseignant, qui apprend aux enfants de la maternelle à reconnaître les animaux, mis sur pied dans les Yvelines au Centre de formations industrielles (CFI).

ve. En dix ans, l'IME a accompagné 300 sociétés en s'appuyant sur 150 mentors, « des chefs d'entreprise expérimentés qui sont bénévoles », précise Didier Kling. Les conditions ? Que l'entreprise soit viable, ait deux ans d'existence, au moins 1 million de chiffre d'affaires et une dizaine de salariés. A la clé, « des taux de croissance exceptionnels, de 25 % par an en moyenne », poursuit-il.

VENDREDI, COMBAT DE ROBOTS SUMOS

La CCI Paris Ile-de-France valorisera sur son stand des entrepreneurs qui viendront présenter leurs solu-

tions. « Nous avons été séduits par leur capacité d'innovation et la maturité de leur projet », explique Didier Kling. Parmi eux, les cofondateurs de la plate-forme de mise en relation de particuliers et de professionnels de la rénovation TravauxLib et le patron de Lituus, dont le collier connecté informe l'éleveur de bovins sur les cycles de reproduction et l'état de santé des animaux.

En fin de journée, place à un combat de robots sumos, conçus par des étudiants de l'ESIEE, établissement d'enseignement de la CCI basée à Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis). Le spectacle sera organisé dans la zone Discovery.

SAMEDI, COURS DE CODAGE

Main articulée, drone, fusée... Les visiteurs pourront tester plusieurs innovations imaginées dans les écoles de la CCI Paris IDF. L'occasion de faire connaissance avec un robot-enseignant, mis sur pied dans les Yvelines au Centre de formations industrielles (CFI), qui apprend aux enfants de maternelle à reconnaître les animaux, de tester un serveur de boisson automatisé, fabriqué par des étudiants de l'ESIEE, ou de s'initier au codage informatique avec des professeurs d'Itecsia, une école du Val-d'Oise dédiée au numérique. Les cours ont lieu de 10 à 11 heures, de 14 à 15 heures et de 17 à 18 heures.

2 Thierry Dallard, chef de chantier du Grand Paris Express



Pour sortir de la crise sur le coût et le calendrier du supermétro, l'Etat a nommé un ingénieur expert en infrastructures de transport à la tête de la Société du Grand Paris. Portrait.

Sa thèse de doctorat en mécanique des fluides a fait de lui un spécialiste du chaos, mais ce n'est pas ce qui a présidé à la nomination de Thierry Dallard à la tête du Grand Paris Express. Pour remettre le supermétro sur ses rails après la crise des neuf derniers mois, l'Etat a appelé au secours un ingénieur des Ponts fort d'une solide expérience dans le suivi de chantier.

Expert en infrastructures de transport passé par le public et par le privé, familier des coulisses de l'Etat comme des relations avec les élus locaux et les entreprises de travaux publics, M. Dallard devrait prendre, fin mai, à bientôt 52 ans, la présidence du directoire de la Société du Grand Paris (SGP). L'établissement public est chargé de réaliser ce réseau hors normes de 200 kilomètres de métro automatique, en majeure partie souterrain, de 68 gares et 7 centres techniques.

Après deux préfets au profil très politique – Etienne Guyot et Philippe Yvin –, c'est la première fois qu'un spécialiste des chantiers d'infrastructures est porté à la direction de la SGP. Un choix pas si évident : certains dans l'appareil d'Etat auraient préféré piocher à nouveau dans la préfectorale, ou un profil de financier. « *Au chevet d'un malade, on fait venir un médecin. Cela me semble plutôt une bonne idée de choisir un ingénieur pour conduire un chantier* », glisse Thierry Dallard. Avant d'ajouter, prudent : « *Cela dit, j'ai connu des préfets qui auraient fait d'excellents maîtres d'ouvrage...* »

« Un projet mythique, grandiose »

Normalien, diplômé de l'Ecole nationale des ponts et chaussées, Thierry Dallard a mené des projets d'infrastructures pendant dix ans pour des services déconcentrés du ministère des transports en Provence avant d'intégrer des directions centrales en 2004. En 2007, il a rejoint la direction de Meridiam, un fonds d'investissement spécialisé dans le financement privé d'infrastructures publiques. Il a ainsi pris part à la maîtrise d'ouvrage des liaisons à grande vitesse Tours-Bordeaux et Nîmes-Montpellier, et de la rocade L2 de Marseille. Président de l'Union des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts depuis 2012 – il passera la main en juin –, ce défenseur du brassage entre secteur public et entreprises privées a aussi suivi en 2007-2008 le cycle de formation de l'Institut des hautes études de défense nationale, moins par amour de l'art militaire que pour « *entrer en contact avec d'autres univers professionnels* ».

Désormais aux commandes du plus gros chantier d'infrastructures en Europe, l'ingénieur ne manque pas de superlatifs pour décrire son nouveau champ de manœuvre : « *C'est un projet mythique, grandiose.* » Ce passionné de plongée sous-marine et de haute montagne, qui compte plusieurs 6 000 mètres à son palmarès, était en vacances sur les cimes de Nouvelle-Zélande quand il a appris que le poste se libérerait. Comme une soixantaine d'autres candidats, il a envoyé son CV au cabinet de chasseurs de têtes Progress, mandaté par le gouvernement pour dénicher le successeur de Philippe Yvin.

Choisi par l'exécutif, Thierry Dallard a été adoubé par un vote du conseil de surveillance de la SGP et par les députés et les sénateurs, qui l'ont auditionné. Le décret présidentiel officialisant sa nomination est attendu d'ici la fin mai. *« J'ai obtenu l'assurance d'Edouard Philippe que le projet se ferait dans son intégralité, je ne suis pas venu pour gérer la réduction d'une ambition, raconte M. Dallard. Et je me suis fait confirmer que la société aurait les moyens d'assurer ses missions de maîtrise d'ouvrage. »*

Car le nouveau président du directoire arrive dans un climat agité. Le départ de son prédécesseur était acté depuis le mois de janvier, précipité par la polémique sur le coût du projet, passé de 19 milliards d'euros en 2010 à plus de 35 milliards, au fil des réévaluations et de l'intégration d'importantes provisions pour risques et aléas. Pour limiter la dérive financière, Edouard Philippe a demandé le 22 février à la Société du Grand Paris de trouver d'importantes économies – de l'ordre de 10 %, soit plus de 3 milliards d'euros. Il a surtout annoncé que la mise en service de plusieurs lignes serait retardée de quelques années, étalée jusqu'en 2030.

La première mission de M. Dallard sera de remettre la SGP en ordre de marche pour respecter cette nouvelle feuille de route. *« La Société du Grand Paris a démarré en mode start-up, il a fallu avancer très vite : la machine est lancée, ce n'est pas une belle endormie »,* observe le nouveau président du directoire. Celui-ci attend des renforts conséquents de la part du gouvernement : la SGP compte à peine plus de 200 personnes, un sous-effectif criant. *« La phase de définition du projet est derrière nous, il faut anticiper les étapes des cinq ans ou dix ans qui viennent et construire la société pour y répondre »,* résume Thierry Dallard.

Deuxième objectif : les économies. *« Il faudra trouver des moyens de maîtriser les coûts, il y aura des adaptations sur tout le projet, mais je ne suis pas obsédé par le chiffre de 10 % »,* assure Thierry Dallard.

L'architecture des gares pourrait être réexaminée

Les majors du BTP sont soupçonnées d'avoir abusé de l'ampleur de la commande, du calendrier serré et des sous-effectifs de la SGP pour alourdir la note. *« Je connais les entreprises de travaux publics, leurs stratégies commerciales, la manière dont elles appréhendent les risques dans les appels d'offres »,* rassure Thierry Dallard. Ont-elles gonflé les prix ? L'ingénieur se garde de trancher. *« C'est à nous de mieux organiser les lots, de dimensionner les équipes. Il nous faut des services solides pour gérer les marchés, piloter les entreprises et la maîtrise d'œuvre. »*

L'architecture des gares, jugée inutilement dispendieuse, notamment par la présidente (LR) de la région Ile-de-France, Valérie Pécresse, pourrait aussi être réexaminée. *« Je ne veux pas stigmatiser l'architecture, mais il n'y aura pas de tabou, prévient Thierry Dallard. On met l'accent sur les gares parce que c'est la seule chose visible sur un réseau souterrain, mais ce n'est pas le seul poste d'économies possible. »*

Pour faire accepter tout plan d'économies, le président du directoire devra réconcilier la société avec les élus d'Ile-de-France, qui ne digèrent pas le décalage du calendrier par l'Etat. Furieux de la *« désinvolture choquante »* du gouvernement et des informations *« scandaleusement lacunaires »* qui leur sont transmises, les présidents des départements franciliens, qui siègent au conseil de surveillance de la SGP, n'ont pas voté les dernières décisions budgétaires et ont refusé d'approuver la nomination de M. Dallard, pour marquer leur colère de n'avoir pas été consultés sur sa candidature.

« Ce n'était pas un vote contre sa personne, Thierry Dallard a certainement les qualités pour exercer cette fonction », tempère François Durovray, président (LR) du conseil départemental de l'Essonne. Estimant que *« le dossier a été monté en épingle par le gouvernement »,* M. Durovray espère que *« le nouveau président du directoire disposera des marges de manœuvre pour resserrer le calendrier ».*

« Il faut retrouver de l'apaisement »

« Il faut retrouver de l'apaisement, et pour cela il faut une transparence complète, juge Thierry Dallard. J'ai demandé qu'on définisse une série de tableaux de bord synthétisant les avancées, les risques et les »

économies, et je communiquerai ce monitoring au conseil de surveillance. » En signe de bonne volonté, il se dit prêt à s'associer à la demande d'audit technique et financier indépendant du Grand Paris Express et de la SGP, formulée par les présidents des départements et de la région le 10 avril.

Concilier les attentes des élus, les exigences de l'Etat et les conditions du marché en creusant 200 kilomètres de tunnels à grande profondeur... Une gageure. Pour l'ingénieure des Mines Monique Agier, qui a côtoyé professionnellement Thierry Dallard lorsqu'elle était directrice générale des services du département des Bouches-du-Rhône, puis plus récemment à la direction des investissements de la Caisse des dépôts, il est l'homme de la situation : « *C'est un directeur de projet qui sait faire la synthèse entre de multiples attentes et des demandes parfois contradictoires, pour donner une feuille de route claire à ses équipes, en évitant les fausses promesses impossibles à tenir.* »

La première expérience de l'ingénieur dans les souterrains avait tourné court : le projet de tunnel routier de 17 km dans les Alpes du Sud, entre Nice et Cuneo en Italie, a été abandonné après l'incendie dans le tunnel du Mont-Blanc en 1999. Cette fois, il veut aller au bout : « *En 2030, j'aurai 64 ans... c'est un projet qui peut m'occuper jusqu'à la fin, ça me va très bien.* »

On n'en est pas là. Une partie du ministère des transports continue de penser que certaines lignes du Grand Paris Express sont inutiles, et le ministère des finances qu'il coûte trop cher. « *J'ai passé presque quinze ans dans un ministère, je sais que les arbitrages gagnés doivent toujours être défendus, mais on est au début du quinquennat, on a de la visibilité* », se rassure M. Dallard. De la visibilité, qu'espérer de mieux dans un tunnel ?

Par [Grégoire Allix](#)

LE PARISIEN – 21/05/2018

3 Propreté, voies sur berge, transports... l'avis sur Paris des élus «Macron compatibles»



Julien Bargeton, Marie-Laure Harel, Pierre-Yves Bournazel : ces trois élus de sensibilités politiques différentes, mais proches du parti présidentiel, donnent leur avis sur cinq sujets d'actualité parisienne.

« Ce qui compte c'est le projet » : depuis quelques mois lorsque l'on interroge les élus parisiens sur leurs ambitions pour les municipales de 2020, ils préfèrent éluder la question du casting et répondent tous qu'il faut d'abord réfléchir au programme.

Mais au-delà du projet, le jeu des alliances va lui aussi jouer un rôle sans doute capital pour la bataille de l'Hôtel de Ville. La République En Marche qui est apparue en tête d'un récent [sondage du JDD](#) pour décrocher la mairie fera-t-elle plutôt alliance avec la gauche ? Ou avec la droite ? Le parti du Président est-il plus compatible avec les élus issus du rang LR de Paris où ceux issus du PS ? Et d'ailleurs ? Entre les « macronistes de gauche » et les « macronistes de droite », quels sont les différences et les points communs ?

Vous ne vous y retrouvez plus dans ce paysage politique décoiffé depuis les élections présidentielles ? Pour vous aider à y voir plus clair, nous avons soumis un questionnaire sur cinq sujets d'actualité parisienne à trois élus « Macron compatibles ». Et vous allez voir qu'à quelques nuances près, bien qu'issus de partis différents, ils se retrouvent sur bien des sujets.

Pierre-Yves Bournazel. 40 ans. Élu aux municipales de 2008 sur les listes UMP dans le XVIIIe, il a aujourd'hui quitté le parti LR pour rejoindre le parti « Agir, la droite constructive ». Au Conseil de Paris le député de la 18e circonscription siège au sein du groupe Les Républicains Indépendants (LRI) avec les élus LR.

Marie-Laure Harel. 34 ans. Élu sur les listes UMP en 2008 dans le XVIe, Marie-Laure Harel a, depuis, été élue dans le IIIe. Elle a quitté les rangs LR après l'élection de Laurent Wauquiez à la tête du parti. Elle a rejoint La République En Marche et siège au sein du groupe Parisiens Progressistes Constructifs et Indépendants au Conseil de Paris.

Julien Bargeton. 45 ans. Élu conseiller de Paris sur les listes PS dès 2008, l'ancien adjoint chargé des finances d'Anne Hidalgo a désormais rejoint La République En Marche. Élu sénateur en septembre 2017, au Conseil de Paris il a quitté le groupe PS et préside le groupe Démocrates et progressistes.

Que préconisez-vous concernant le dossier des voies sur berge rive droite ?



Pierre-Yves Bournazel. « J'ai soutenu, dès l'origine, la fermeture des voies sur berge à la circulation automobile, initiées par Bertrand Delanoë. Je n'ai pas changé d'avis. J'avais même proposé à l'actuelle maire de Paris le lancement d'un concours d'architectes international, car ce lieu emblématique le justifie pleinement. Pour une raison qui m'échappe, elle n'avait pas donné suite. Je constate que sa précipitation aboutit aujourd'hui à un enlèvement regrettable, qui menace paradoxalement le principe même de ce nouvel usage des voies sur berge. On peut s'interroger sur la méthode. Il faut savoir travailler à des solutions efficaces avec des partenaires. »

Marie-Laure Harel. « Je soutiens totalement la piétonnisation des voies sur berge. Cette initiative soulève cependant une question primordiale que la maire de Paris veut balayer sous le tapis : celle de la hausse de la pollution et de l'engorgement de la circulation engendrés par cette mesure. Une politique responsable aurait consisté à fermer les voies sur berge tout en prenant des mesures fortes pour ne pas handicaper les citoyens, dont les besoins en mobilité n'ont pas disparu. Il aurait fallu consolider simultanément l'offre de transports en commun : démultiplier le nombre de bus sur cet axe et lancer enfin une vraie offre de transport attractive sur la Seine. »

Julien Bargeton. « La réduction de la place de la voiture doit s'envisager à l'échelle métropolitaine en impliquant tous les acteurs (notamment la Région). Les voitures ne reviendront pas sur les voies sur berge, mais adoptons une posture ouverte vis-à-vis des collectivités qui sont confrontées aux mêmes enjeux. Il ne faut pas faire de la gestion de ces transitions un outil de polémique en opposant Paris aux communes voisines. Facilitons la vie de ceux qui ont besoin d'un véhicule propre pour exercer leur profession car ils transportent des charges (voies réservées pour les véhicules propres sur les axes principaux traversant Paris et sur le périphérique, augmentation du nombre de bornes de recharge et parkings relais). »

Que feriez-vous pour améliorer la propreté ?



Pierre-Yves Bournazel. « Je préconise un audit global sur le sujet afin de revoir en totalité l'organisation des équipes, tant en termes de moyens déployés que de gestion du temps et de prise de décision. Les Parisiens constatent, jour après jour, l'échec de la politique actuelle dans ce domaine. Aujourd'hui, la propreté est gérée par la mairie de Paris. Je pense que cette compétence et les moyens y afférant doivent être transférés aux mairies d'arrondissements. L'objectif est de gagner en réactivité, en efficacité et d'agir au plus près du terrain. Les associations, les commerçants et les habitants doivent être associés à cette réflexion essentielle pour la qualité de vie. »

Marie-Laure Harel. « Mon groupe (PPCI) a proposé un plan d'action en 4 axes avec premièrement un audit extérieur, pour mesurer les coûts et l'efficacité des moyens existants. Deuxièmement, la création d'une force d'action rapide (FARP), qui pourra agir sur sollicitation instantanée des citoyens via Internet. Troisièmement, il faut refondre le pilotage central en mettant en place une nouvelle direction à l'Hôtel de Ville qui serait en liaison permanente avec les arrondissements, exclus du sujet, alors qu'ils ont chacun leur spécificité. Enfin, il faut un plan d'urgence de dératisation. La prolifération des rats est un phénomène inacceptable dans une ville comme Paris en 2018. »

Julien Bargeton. « Plusieurs mesures plutôt que le balai magique : inciter aux comportements vertueux (en s'inspirant de la théorie du *nudge*), sanctionner les incivilités et augmenter le montant des amendes, en appliquant le principe de la *tolérance zéro*, remettre en état la voirie (son état dégradé alimente le sentiment de saleté de l'espace public). Ayons le courage d'externaliser la collecte (avec une autorité au niveau métropolitain chargée aussi du tri et du recyclage) pour concentrer les moyens humains sur la propreté des trottoirs. Il faut enfin donner plus de pouvoirs aux mairies d'arrondissement en les dotant de l'autorité fonctionnelle pour le pilotage des équipes en proximité. »

Êtes-vous favorable à la construction de tours à Paris ?



Pierre-Yves Bournazel. « Je ne suis pas favorable à la densification avec des tours de logements. C'est la qualité de vie qui doit être au cœur de la vision de la ville. Au coup par coup, on peut toujours considérer tel ou tel projet : aux portes de Paris, dans le cadre d'une requalification urbaine, pourquoi pas de l'audace architecturale qui mêle le beau, le vert et la multifonctionnalité. Mais, historiquement, Paris n'a pas été construite comme une *ville verticale*. La singularité et la beauté de son paysage résident précisément dans sa linéarité et la profondeur de son horizon. J'ajoute qu'une tour ne présente pas un niveau de performance environnementale convaincant. »

Marie-Laure Harel. « Il y a l'aspect pratique et l'aspect esthétique de la question. Nous avons chacun une conception différente du *beau*. Je suis pour ma part très attachée au patrimoine architectural de Paris, qui a une histoire bien différente de New York, Dubaï ou Hongkong. Ce cadre architectural fait la renommée de Paris dans le monde entier et il ne me paraît pas compatible avec la construction de tours à l'intérieur de notre ville. Il y a ensuite l'aspect pratique de la question, avec des problématiques de

densité urbaine à résoudre : nous devons trouver de l'espace pour beaucoup de logements et de bureaux nouveaux. La solution sur ce point doit être trouvée à l'échelle du Grand Paris. »

Julien Bargeton. « Elles sont envisageables avec parcimonie et en périphérie de Paris, à condition qu'elles favorisent la mixité des usages (logements, commerces, équipements publics, bureaux) et que leur architecture soit exemplaire (végétalisation...). La technologie permet de concilier habitat humain et écologique aux constructions de grande hauteur. Strasbourg est la première ville du monde à avoir construit une tour à énergie positive. Un cabinet d'architecte parisien, X-TU, a pensé cette tour, nous aurions aimé qu'elle soit construite à Paris ! Les tours peuvent participer à un urbanisme harmonieux aux portes de Paris (couverture du périphérique). »

La gratuité des transports en commun peut-elle être une solution pour améliorer les déplacements et lutter contre la pollution ?



Pierre-Yves Bournazel. « Cette gratuité-là risque... d'avoir un coût. La vraie question est comment rendre les transports en commun plus attractifs : est-ce par la gratuité ou par l'amélioration du niveau de service, du confort, de l'accessibilité ? Et comment anticiper, de surcroît, l'augmentation de la fréquentation qu'engendrerait, vraisemblablement, une telle gratuité ? Aucun débat n'est tabou même si certains s'assimilent davantage à une initiative tactique un peu intempestive, qu'à une vraie réflexion de fond... Moi je pose une autre question : comment lutter contre la pollution dans le métro, où certaines stations présentent un niveau de concentration de particules fines huit fois supérieur à celui enregistré en surface ? N'est-ce pas là un chantier autrement plus essentiel ? »

Marie-Laure Harel. « Médaille de l'annonce la plus démagogique de toutes celles qu'a pu faire la maire de Paris ! Qui va régler la somme de 2,8 milliards d'euros actuellement payée par les usagers, qui permet au réseau de fonctionner ? Certainement pas la Ville de Paris, dont la dette frôle les 6 milliards d'euros. Comme dit le Président de la République : il n'y a pas d'argent magique ! Au lieu de vouloir faire du buzz en parlant de gratuité, la maire de Paris ferait bien de penser à l'efficacité des transports publics parisiens. Vélib'rencontrait un franc succès : elle l'a saboté. Les problèmes techniques sont perpétuels sur nos rails. Le passage des bus est très inégal selon les heures et les lignes. L'offre de transports nocturnes est flabarde. C'est l'optimisation de notre offre de transports, la vraie question. »

Julien Bargeton. « La gratuité n'existe pas, il y a toujours quelqu'un qui paye. Les entreprises ? Incompatible avec l'attractivité dans le cadre du Brexit. Les impôts des ménages ? La vie est chère à Paris. Et puis, que pèse le prix dans le choix d'utiliser ou non les transports publics ? Quelle est la capacité du réseau actuel, déjà saturé sur de nombreuses lignes, à accueillir davantage de voyageurs ? Comment entretenir le réseau et son développement, si une part significative de son financement n'est plus assurée ? Il faudrait financer 2,8 milliards d'euros en lieu et place des usagers. Le renforcement de l'offre (métro la nuit, réseau de bus, prolongement du tramway à l'Ouest) reste prioritaire. »

Paris doit-elle se munir d'une police municipale armée ?



Pierre Yves Bournazel. « Je suis pour une police municipale à pied et à vélo, en lien étroit avec les habitants, les commerçants et les associations. Être au plus près du terrain, c'est mieux anticiper et résoudre les problèmes d'incivilités et de tranquillité publique que rencontrent les Parisiens. Le déploiement et l'organisation seront pensés et concertés avec toutes les parties prenantes, à commencer, bien entendu, par la préfecture de Police, avec qui nous aborderons la question de l'armement et de la formation. Dans la capitale de la France, l'ordre public est évidemment assuré par la police nationale. Le déploiement de la PSQ (*NDLR : police de sécurité du quotidien*) en 2019 dans certains quartiers est une expérimentation utile. »

Marie-Laure Harel. « Les phénomènes de bande ont récemment abouti à plusieurs morts dans les rues de Paris. Les agressions sexuelles ont augmenté l'année dernière, les infractions aux stupéfiants ont progressé. Il faut donc du renfort policier sur le terrain. Davantage encore dans un contexte où les effectifs de notre préfecture de police sont légitimement concentrés sur la lutte contre le terrorisme. Il nous manque une police pour lutter contre les incivilités et les violences de tous les jours. Le président de la République a pris ses responsabilités en créant la *police de sécurité du quotidien* avec 10 000 créations de postes. La question est maintenant de savoir où ils seront déployés à terme et dans ce contexte, il sera important de tenir compte du fait que Paris est la seule grande ville française qui n'a pas de police municipale. »

Julien Bargeton. « Il reste trop d'incivilités impunies, un manque d'efficacité contre les occupations de halls et de places publiques, contre les ventes à la sauvette et les trafics de drogue : la situation s'est dégradée et les acteurs se renvoient la balle. Dans les faits, les missions des agents municipaux en font désormais une forme de police municipale sans en avoir le nom. Poursuivons le chemin du retour au droit commun en officialisant la police municipale. Mais évitons la concurrence et travaillons à une meilleure coordination entre les différents intervenants de la chaîne du maintien de l'ordre. L'armement des équipes municipales s'envisage principalement dans le cadre d'opérations programmées avec la police nationale. »

Dossier réalisé par Marie-Anne Gairaud

LE PARISIEN – 19/05/2018

4 On a testé SeaBubble, « le taxi volant », sur la Seine



Paris (Ive), vendredi 18 mai 2018. Expérimentation d'un SeaBubble sur la Seine à Paris.

A mi-chemin entre un petit bateau et un petit avion, le projet a été conçu par Alain Thébault et Anders Bringdal.

Après bien des déboires, les SeaBubbles ont enfin reçu l'autorisation d'être testés sur la Seine, à Paris. Ils sont en réglage jusqu'au 28 mai et nous sommes montés à bord ce vendredi.

Leur aspect futuriste, avec ce nez avant entièrement vitré, en fait une véritable attraction sur la Seine. « Les gens nous demandent si nous sommes un sous-marin ou le prototype d'une voiture amphibie », sourit Bastien, l'un des ingénieurs. Même la brigade fluviale les a arrêtés par erreur, il y a quelques jours, s'étonnant de cette carlingue fuselée quasi-volante.

Depuis quelques jours, les SeaBubbles, ces taxis volants électriques innovants, ont discrètement fait leur apparition sur le fleuve de la capitale. Après quelques contretemps, ils ont obtenu, de la préfecture de région, l'autorisation de réaliser [une expérimentation du 16 au 28 mai](#). Ce vendredi soir encore, la start-up franco suédoise faisait quelques réglages en prévision du salon des nouvelles technologies Vivatech qui ouvre ses portes jeudi prochain. L'occasion pour le Parisien de monter à bord.

A l'intérieur, derrière le pilote, quatre sièges se font face, comme dans les taxis londoniens. Les portes Papillon se referment. On repense à la De Lorean de Retour vers le Futur. En accélérant, l'engin prend de la vitesse. Il s'élève, jusqu'à 50 cm au-dessus de l'eau. Disparaissent alors tous les clapots et autres secousses que l'on ressent lorsqu'on est sur l'eau. On a l'impression de glisser, sans se soucier des vagues que l'on peut traverser. Pas d'inquiétude pour ceux qui ont le mal de mer.

Les ponts parisiens passent les uns après les autres. Au loin, en cette fin de journée, les voitures progressent au ralenti sur les routes qui longent la Seine. Pare-chocs contre pare-chocs. Nous, nous avançons un peu plus vite. Mais tranquillement. Presque trop. Sur la Seine, les bateaux n'ont le droit de voguer qu'entre 12 et 18 km/h. Notamment pour éviter que de trop grosses vagues s'échouent sur les péniches des habitants. Mais à cette allure, il faut bien l'avouer, on s'ennuie presque. « Nous avons fait des demandes pour aller à 25km/h, explique Bastien, l'un des ingénieurs du projet. C'est aussi la vitesse optimale pour le fonctionnement des Seabubbles ».

Créés en 2016 par Alain Thébault et Anders Bringdal, deux anciens skippers, les SeaBubbles ont été imaginés comme un taxi flottant ou volant, à mi-chemin entre un bateau et un avion. Grâce à une application, il embarquerait puis débarquerait ses passagers le long des rivières : « Avec les Seabubbles, nous proposons de reconquérir les fleuves avec zéro émission et zéro vagues », explique Alain Thébault.

Ce jeudi, les 20 premières bulles seront mises à la vente, pour l'ouverture du salon Vivatech, à 140 000 € pièce. « Ça va partir très vite, espère Alain Thébault, nous avons des demandes venant de partout dans le monde. D'hôtels de luxe, de municipalités... ». Et les deux fondateurs ont déjà d'autres projets. Des bateaux-bus d'une dizaine de passagers au moins, des taxis pour les Jeux olympiques de 2024. Et à Dubaï, les SeaBubbles devraient même « voler » sans chauffeur.

Vidéo : On a testé le Sea Bubble // <http://www.leparisien.fr/info-paris-ile-de-france-oise/transports/on-a-teste-seabubble-le-taxi-volant-sur-la-seine-18-05-2018-7724049.php>

Jila Varoquier

ÉCONOMIE

LE PARISIEN – 22/05/2018

5 Le prélèvement à la source expliqué par le patron des impôts



Paris, le 18 mai. Bruno Parent dirige la Direction générale des finances publiques.

A la tête de la Direction générale des finances publiques, Bruno Parent détaille les nouveautés de la déclaration 2018 qui prépare le prélèvement à la source en 2019.

Contribuables, vous avez jusqu'à ce mardi soir pour [télédéclarer vos impôts sur le revenu](#) si vous habitez dans un département numéroté de 1 à 19. Les autres bénéficient d'un délai supplémentaire, jusqu'au 29 mai pour les départements de 20 à 49 et jusqu'au 5 juin pour les derniers. Si vous repoussez l'échéance au maximum ou que vous êtes inquiets à cause du futur prélèvement à la source, le patron de la direction générale des finances publiques (DGFiP), Bruno Parent, répond aux principales questions.

Qu'est-ce qui change dans la déclaration cette année ?

BRUNO PARENT. Lorsque les contribuables vont remplir leur déclaration, tout sera identique aux années passées. Néanmoins, et c'est la nouveauté, le fisc leur indiquera un taux de [prélèvement à la source](#) correspondant au pourcentage qui sera retiré chaque mois sur les revenus du foyer fiscal en janvier 2019. On appelle cela le taux personnalisé ou normal. Par exemple, s'il est de 8,5 %, on retranchera 8,5 % de votre salaire chaque mois pour payer votre impôt. [Ce taux sera envoyé par le fisc à votre employeur.](#) Mais vous pouvez dès à présent, lors de votre télédéclaration, décider que le taux de prélèvement qui sera appliqué par votre employeur ne soit pas le taux affiché sur le site des impôts.

Pourquoi décider cela ?

Dans un couple, en particulier s'il y a une forte différence de revenus, on peut trouver utile d'opter pour un taux individualisé. Cela permet de ponctionner un taux plus faible ou plus élevé, en fonction des revenus de chacun.

Peut-on choisir de ne pas communiquer son taux à son employeur ?

Oui. Si le contribuable ne souhaite pas que son employeur ait connaissance de son taux pour des raisons de confidentialité ou parce que, grâce à des revenus annexes il a un taux élevé par exemple, il peut opter pour un taux non personnalisé ou neutre. Dans ce cas-là, l'administration ne transmet rien à l'employeur. Par défaut, c'est un taux correspondant à la situation d'un célibataire sans enfant qui sera appliqué.

Et s'il y a une différence entre ce taux et ce que je dois aux impôts ?

Si le taux est inférieur, les contribuables devront verser le complément chaque mois. En revanche, s'il y a un trop perçu, le remboursement interviendra au moment du solde de l'impôt.

Comment savoir si on a un taux élevé ?

90 % des foyers fiscaux ont un taux compris entre 0 et 10 %.

N'est-ce pas très compliqué ?

[La plupart des contribuables n'auront rien à faire](#). D'ici novembre ou décembre, des entreprises volontaires pourront éditer à titre informatif une fiche de paie avec le taux et montant prélevé préfigurant celle qui entrera en vigueur en janvier 2019. L'objectif est d'informer au mieux, même si l'interlocuteur des contribuables en cas de questions reste le fisc.

Comment cela va-t-il se passer pour les crédits d'impôts ?

Comme aujourd'hui, vous en tirerez le bénéfice final au moment du solde de l'impôt sur le revenu, entre fin juillet et début septembre. Il y a cependant une nouveauté pour [les crédits d'impôts relatifs aux emplois à domicile](#). Une avance de 30 % du montant du crédit d'impôt sera versée début mars automatiquement sur le compte bancaire du contribuable. Le solde sera versé entre fin juillet et début septembre.

Pourquoi ne pas verser cette avance pour tous les crédits d'impôts ?

Parce que ce sont des crédits d'impôts plus récurrents que d'autres. Et qu'ils touchent des catégories de population qui méritent un peu plus d'attention que pour certaines niches fiscales ou situation de placements ou de patrimoine...

Les personnes âgées prises en charge en Ephaad s'inquiètent car elles ne bénéficieront pas de l'avance de 30 % sur leur crédit d'impôt. Que leur répondez-vous ?

Une réflexion complémentaire est en cours sur ce sujet que nous connaissons bien.

2018 sera une année blanche. Les revenus ne seront donc pas imposés ?

Oui, l'impôt sur les revenus réguliers sera effacé. Sauf les revenus exceptionnels, comme une prime de départ à la retraite, des indemnités particulières, etc.

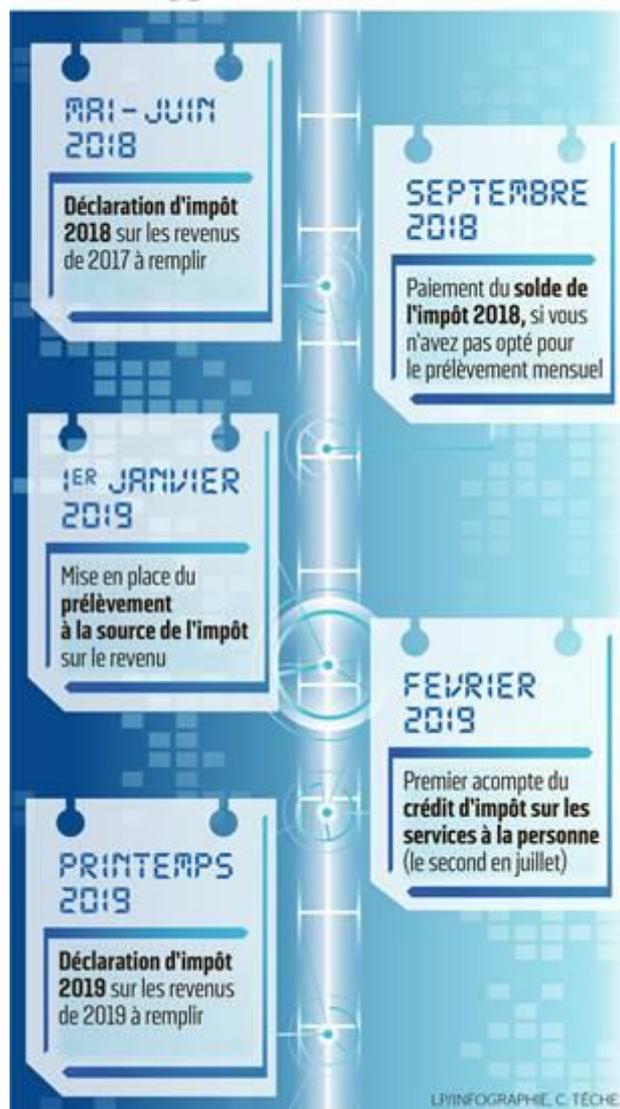
Finalement, ce nouveau système change les habitudes de 38 millions de foyers fiscaux. Pourquoi le met-on en place ?

Les impôts s'adaptent à la vie des gens en temps réel. Vous partez à la retraite en décembre prochain ? Eh bien l'année prochaine, vous payerez votre impôt sur votre pension et non sur le salaire que vous n'avez plus, comme c'était le cas jusqu'ici. 7 millions de personnes connaissent une forte variation de revenus chaque année. Ce n'est pas un détail...

Redoutez-vous un bug ?

Non, je ne crains pas une catastrophe industrielle nationale !

Vos cinq prochains rendez-vous



Aurélie Lebelle

LES ECHOS – 22/05/2018

6 Les sueurs froides de la majorité sur « le choc psychologique » du prélèvement à la source



+ VIDEO. Le gouvernement et des députés de la majorité ont entamé une offensive de communication sur le prélèvement à la source. Ils redoutent que les mesures de pouvoir d'achat de l'automne passent à nouveau inaperçues.

« Vous avez aimé les 80 km/h ? Vous allez adorer le prélèvement à la source ! » riait - jaune- en début d'année un conseiller gouvernemental en anticipant l' [entrée en vigueur du prélèvement à la source au 1er janvier 2019](#) . Officiellement, le gouvernement espère qu'il n'y aura pas de « choc » pour les Français qui paient l'impôt sur le revenu quand ils vont voir arriver en janvier leur première fiche de paie amputée de l'impôt. Un choc ? « Je ne le crois pas » a voulu rassurer Gérald Darmanin la semaine dernière sur Europe 1. « Les Français sont loin d'être idiots, ils savent bien qu'il faut payer des impôts pour ceux qui en paient », a ajouté le ministre de l'Action et des comptes publics. Bref, il s'agit publiquement de miser sur l'intelligence pour minimiser l'impact psychologique.

Dédramatiser

Mais enfin, pour mettre davantage de chances de son côté, le gouvernement s'est lancé dans une offensive de communication pour préparer ce moment que tous, jugent, en privé, comme délicat. « Il y aura un choc psychologique pour tout le monde », anticipe le député LREM de Paris Pacôme Rupin. « Mais si on s'y prépare, le choc sera moins fort », veut-il croire. D'où les explications de Gérald Darmanin sur une « mesure sociale », vante-t-il, avec l'argument de la contemporanéité de l'impôt et - manière de dédramatiser -, d'un prélèvement « moins concentré » que la mensualisation actuelle puisqu'il le sera sur douze mois et non sur dix.

Sortir les rames

Dans leurs circonscriptions, au moment où [les Français ont dû remplir leur déclaration](#) , les députés de la majorité assurent ne pas être interpellés par les particuliers mais davantage par les [petites entreprises](#) . Ils redoutent en revanche que le deuxième train de mesures sur le pouvoir d'achat cet automne - deuxième baisse des cotisations salariales et suppression du premier tiers de la taxe d'habitation pour 80 % de ceux qui la paient- passe de nouveau inaperçu. « On a beaucoup communiqué sur les mesures de pouvoir d'achat, elles se cristallisent sur 2018 et notamment à l'automne. Mais les salariés vont à peine commencer à les sentir quand ils vont voir arriver une fiche de paie en janvier où leur salaire net va baisser visuellement, même si de fait, ils ne paieront pas plus d'impôts », prévoit le député LREM de la Vienne Sacha Houlié. « Il y a une vraie justification, le but est quand même de coller aux revenus du moment, mais il va falloir sortir les rames pour ce moment délicat de transition », reconnaît-il. Embêtant quand le chef de l'Etat espère que les Français vont commencer à sentir réellement des résultats cet automne.

Mauvais moment à passer

Alors, au sein du gouvernement, les images fleurissent pour vendre et dédramatiser ce passage... « Le prélèvement à la source, c'est comme le téléphone portable, dans dix ans, on se demandera comment on faisait sans », a tenté Gérald Darmanin. Pas sûr que cela suffise à éviter un mauvais moment à passer. « Oui, c'est peut-être plus simple, plus moderne. Mais déconnecté d'une vraie réforme de l'impôt sur le revenu et de la CSG, cela perd de son sel, grince un poids lourd de la majorité. J'aime bien être impopulaire, mais pour de bonnes raisons. »

VIDEO. Impôts : oui, le prélèvement à la source va faciliter votre gestion de trésorerie. Voici pourquoi : <https://www.lesechos.fr/politique-societe/politique/0301689843064-les-sueurs-froides-de-la-majorite-sur-le-choc-psychologique-du-prelevement-a-la-source-2177334.php>

Prélèvement à la source : les Français soutiennent la réforme // <https://www.lesechos.fr/economie-france/budget-fiscalite/0301695240336-prelevement-a-la-source-les-francais-soutiennent-la-reforme-2177305.php>

Isabelle Ficek

7 Le gouvernement prêt à s'attaquer aux aides à l'emploi



L'atelier Louis Jaffrin de Les Platieres (69).

Bruno Le Maire, le ministre de l'Economie a estimé qu'avec la baisse du chômage, le gouvernement pourrait baisser les aides à l'emploi...La prime d'activité, ou encore les contrats aidés sont dans le viseur

Lors du Grand Rendez-vous Europe 1-Les Echos-CNEWS, le ministre de l'Economie a défendu un nouveau modèle : «On ne passe pas le rabot ici ou là, on ne coupe pas à la hache dans des dépenses qui peuvent être utiles, on invente un nouveau modèle économique et social qui traite les inégalités à la racine».

Bruno Le Maire a reconnu que le gouvernement pourrait réduire la politique sociale sur l'emploi. A une condition toutefois, que la France crée des emplois dans le privé. Justement, c'est le cas, les créations d'emploi dans le secteur marchand atteignant un niveau record. [Plus de 57 000 emplois nouveaux, ce premier trimestre. Et en 2017, plus de 250 000 !](#) Du jamais vu depuis dix ans.

Pour l'heure, le ministre de l'Economie n'a pas détaillé quelles seraient les aides visées. La politique de l'emploi comprend le service public de l'emploi mais il semble difficile de revoir les règles d'indemnisation des chômeurs, où les partenaires sociaux ont leurs mots à dire. Cela pourrait concerner en revanche, [une nouvelle baisse des contrats aidés](#). Le gouvernement ne croit pas à ses dispositifs, et a déjà largement taillé dans le nombre de contrats : en 2018, 200 000 ont été budgétés contre 370 000 l'année précédente. Reste que politiquement, cette baisse a suscité des remous.

Prime d'activité. Les propos de Bruno Le Maire peuvent aussi concerner des aides, comme la prime d'activité. [Née de la fusion de l'ancienne prime pour l'emploi et du RSA activité](#), cette mesure est coûteuse pour les dépenses publiques, 4,7 milliards d'euros par an. Mais ce chiffre devrait augmenter car avec la reprise économique, les chômeurs reprennent souvent une activité à travers des contrats temporaires, à temps partiel...Tout en étant éligibles à la prime d'activité. De même, selon une note de l'administration révélée par *le Monde*, en fin de semaine dernière, Bercy étudierait des pistes pour revoir les critères d'attribution de certaines aides sociales. L'idée serait de réduire leur montant en prenant par exemple davantage en compte le patrimoine des prestataires.

L'objectif de l'exécutif est bien de diminuer les dépenses publiques. Or, la politique de l'emploi est un poste non négligeable. Selon une note de France Stratégie de 2016, un organisme rattaché à Maignon, les ressources allouées chaque année à la politique de l'emploi - en comprenant les différents dispositifs d'accompagnement des chômeurs, mais aussi les aides aux entreprises, comme les exonérations de charges - atteignent 100 milliards d'euros. Soit 5 points de notre richesse nationale. Le gouvernement estime qu'avec ses réformes du Code du travail, [de la formation professionnelle](#) et de [l'assurance-chômage](#), il va engranger des résultats. Ce qui lui permet « légitimement », en retour, de couper dans ces aides. « Nous ne sommes pas condamnés à compenser les inégalités par toujours plus de dépenses publiques, c'est-à-dire toujours plus d'impôt au bout du compte pour le contribuable », a ainsi justifié Bruno Le Maire. D'autant que la Cour des comptes a souvent souligné les manquements de cette politique, où de multiples dispositifs coexistent, sans grande cohérence parfois.

Reste que si le gouvernement venait à confirmer ce choix, il devrait faire face à des levées de boucliers avec des adversaires politiques qui seront prompts à en rajouter sur [l'image d'un Emmanuel Macron, « président des riches »](#).

[Fanny Guinochet](#)

::: ENTREPRISES

LES ECHOS – 22/05/2018

8 SNCF : le plan de sortie de crise du gouvernement



+ VIDEO. Les sénateurs entament mardi l'examen de la réforme ferroviaire. Le Premier ministre devrait annoncer vendredi aux syndicats les modalités de reprise de près de 35 milliards de dette de SNCF Réseau, en 2020, puis en 2022, ainsi qu'une hausse des investissements.

Début de l'examen de la réforme ferroviaire au Sénat, résultat de la consultation lancée par les syndicats, et nouvelle rencontre de ces derniers avec le Premier ministre : la semaine qui s'ouvre s'annonce comme un tournant dans le conflit à la SNCF.

Ces dernières semaines, le gouvernement a fait savoir qu'il profiterait du passage de son « *nouveau pacte ferroviaire* » devant le Sénat pour gommer les zones d'ombre qui subsistent. Il va donc présenter lors de l'examen du texte en commission, qui débute le 23 mai, une série d'amendements, en particulier sur les aspects sociaux liés à l'ouverture du marché des trains régionaux.

Ce sera l'occasion d'acter un certain nombre de concessions à l'Unsa et à la CFDT. Mais l'exécutif compte tout de même inscrire dans la loi qu'en cas d'appel d'offres perdu par la SNCF, si les volontaires ne sont pas suffisamment nombreux, certains cheminots seront obligatoirement transférés vers le nouvel opérateur.

Les sénateurs préoccupés par les petites lignes

Des amendements [sur la gouvernance des gares](#) dans le futur système devraient également être déposés. Les sénateurs voudront aussi des garanties sur l'avenir des petites lignes, ou la pérennité des dessertes TGV, nombre d'entre elles étant déficitaires.

Pour le gouvernement, l'enjeu est que le projet de loi ne soit pas détricoté par le Sénat, ce qui compliquerait l'étape suivante, la recherche d'un accord en commission mixte paritaire. L'exécutif redoutait un accueil très froid au palais du Luxembourg, où des sénateurs avaient élaboré leur propre proposition de loi, qui pouvait, estimaient-ils, servir de base à la réforme ferroviaire. [Le recours aux ordonnances](#) avait donc été très mal accueilli.

« Le climat est rétabli »

Mais l'humeur n'est plus à la fronde. « *Il y a eu une réelle fâcherie, mais le climat est rétabli, avance Hervé Maurey, qui préside la commission Développement durable. Elisabeth Borne a fait ce qu'il faut pour que cela se passe bien.* »

D'autres précisions doivent être apportées vendredi 25 mai par Edouard Philippe, lorsqu'il recevra [de nouveau](#) les syndicats. Tout en restant ferme sur les grands principes, le Premier ministre devrait faire des annonces susceptibles d'être présentées comme des concessions : une moindre hausse des péages ferroviaires dans les années à venir (ce qui doit permettre de faire circuler plus de trains), et une augmentation des investissements destinés à rénover le réseau, doivent témoigner de la foi du gouvernement dans le ferroviaire.

La fin du suspens sur la dette

Enfin et surtout, Edouard Philippe doit présenter les modalités de reprise d'une partie de la dette de SNCF Réseau, qui se monte aujourd'hui à 47 milliards d'euros, et dont les intérêts (1,5 milliard par an) représentent plus de la moitié du déficit structurel du système ferroviaire.

Selon deux sources, la reprise de dette est envisagée à ce stade en deux étapes : 2020, puis 2022. En passant sous le régime applicable aux [sociétés anonymes](#), SNCF Réseau ne pourra guère porter plus de 10 à 12 milliards de dette. Le projet du gouvernement, poursuivent ces sources, serait donc de délester à terme d'environ 35 milliards la future société.

L'équilibre financier du système, visé pour 2022, serait atteint par une diminution de la charge de la dette, des gains de productivité supplémentaires par SNCF Réseau, et une contribution financière accrue de SNCF Mobilités, l'entité chargée de faire rouler les trains. Son contrat de performance avec l'Etat prévoit déjà des efforts de productivité et d'économies qui doivent progressivement atteindre 2,3 milliards par an à l'horizon 2026. Selon nos informations, le contrat devrait être révisé pour porter cette cible à 3 milliards.

700 millions d'économies supplémentaires pour SNCF Mobilités

Sur les 700 millions supplémentaires, 200 millions doivent provenir d'économies sur les frais généraux, 200 de l'introduction de la polyvalence dans les métiers de cheminots, et 200 autres par de nouveaux efforts de productivité. Le solde doit être fourni par la fin des embauches au statut, qui générera de 10 à 15 millions d'économies supplémentaires chaque année à partir de 2020.

Cet argumentaire fera-t-il flancher les syndicats ? Ceux-ci comptent sur le « *vot'action* » qu'ils ont lancé chez les cheminots, et dont ils dévoileront les résultats mercredi, pour démontrer que le corps social de l'entreprise rejette massivement la réforme. La direction et le gouvernement ont exclu par avance tout impact de cette consultation sur le processus en cours, mais les syndicats y trouveront sans doute matière à se rendre à Matignon avec un surcroît de détermination.

VIDEO. SNCF : une dette ? Quelle(s) dette(s) ?? // <https://www.lesechos.fr/industrie-services/tourisme-transport/0301694029224-sncf-le-plan-de-sortie-de-crise-du-gouvernement-2177360.php>

Le devenir des gares divise la SNCF // <https://www.lesechos.fr/industrie-services/tourisme-transport/0301694047990-le-devenir-des-gares-divise-la-sncf-2177153.php>

Lionel Steinmann

LE JDD – 21/05/2018

9 Agriculture et alimentation : ce qu'il n'y a pas dans le projet de loi



Mardi, le projet de loi sur l'agriculture et l'alimentation est examiné en séance à l'Assemblée nationale. Le texte fait l'impasse sur des promesses d'Emmanuel Macron.

Un projet de loi réunissant 18 articles, mais 2.500 amendements à examiner en 30 heures réparties en une semaine. Le texte sur l'agriculture, promesse de campagne d'Emmanuel Macron et fruit des Etats généraux de l'alimentation, arrive mardi en séance à l'Assemblée nationale et doit être étudié en procédure accélérée. Ce sera même au pas de charge, étant donné le nombre de modifications proposées par les députés. Selon, le gouvernement, l'ambition est de mieux rémunérer les agriculteurs et d'alimenter plus sainement les Français. Pour le ministre de l'Agriculture, Stéphane Travert, c'est même une "révolution", a-t-il expliqué dans le *JDD*. Sauf que les différentes parties, syndicats agricoles, associations de consommateurs ou de protection de l'environnement, ne s'y retrouvent pas.

Le texte mise sur trois leviers : inversion de la construction du prix payé aux agriculteurs, jusqu'à présent déterminé par les distributeurs ; encadrement des promotions parallèlement au relèvement du seuil de revente à perte ; regroupement des producteurs. Mais les groupes parlementaires estiment, comme le dit le groupe socialiste, qu'il y a "un décalage entre les attentes considérables exprimées" aux Etats généraux de l'alimentation et le projet de loi. Quelque 50 organisations de la société civile ont, elles, jugé ce projet "sans grande ambition", notamment sur les phytosanitaires ou la santé environnementale. Et surtout, plusieurs dispositifs prévus, soit lors de la campagne d'Emmanuel Macron pour l'élection présidentielle, soit au cours des Etats généraux, ont disparu.

Pas d'interdiction du glyphosate

Ce n'est pas une surprise, mais l'interdiction du glyphosate (une substance qui tue les mauvaises herbes de manière non sélective, que l'on retrouve notamment dans le Round up) n'apparaît pas dans la loi. Classé comme "cancérogène probable" par le Centre international de recherche sur le cancer et "improbable" par voie alimentaire par l'Organisation mondiale de la santé, le glyphosate doit être interdit en France d'ici 2022. C'est une promesse du gouvernement. Et Paris a aussi œuvré pour que la prolongation de l'autorisation européenne ne soit que de cinq ans (donc 2022 aussi).

Pour le ministre de l'Agriculture, pas besoin d'aller plus loin en l'interdisant dès maintenant, dans le projet de loi : "Parce que nous avons posé des actes clairs au niveau européen. Grâce à l'action de la France, le glyphosate n'a été réautorisé que pour cinq ans. Le Président a souhaité que la France se place dans un calendrier resserré pour trouver des solutions de substitution. Pour autant, nous ne souhaitons pas revenir sur notre engagement de ne pas surtransposer", a-t-il expliqué dans le *JDD*.

Sauf que les choses peuvent encore changer. Le ministre de la Transition écologique défend l'interdiction de la substance et le député LREM et proche de Nicolas Hulot Matthieu Orphelin soutient un amendement allant dans ce sens.

Pas de vidéos dans les abattoirs

C'était un engagement du candidat Emmanuel Macron. Mais on sait depuis le 20 avril que la mesure ne sera pas dans le texte. L'amendement n'a pas survécu à son passage à la commission des Affaires économiques. Le ministre Stéphane Travert a dit privilégier les démarches volontaires des abattoirs.

Pourtant de nombreuses associations défendent cette proposition, censée éradiquer les mauvais gestes dans les abattoirs, comme on a pu en voir dans des films réalisés par des salariés. Lundi matin, Brigitte Bardot et l'humoriste Rémi Gaillard demandent dans une vidéo que la vidéosurveillance soit imposée aux abattoirs.

Pas d'interdiction des œufs et des lapins en cages

C'était un amendement LREM et il a été retiré par le gouvernement le 20 avril également. L'idée était simple : interdire à la vente les œufs pondus par des poules en cage. Réponse de Stéphane Travert dans le *JDD* : "Le gouvernement privilégie la responsabilisation de la filière, qui s'est engagée à dépasser 50% de la production d'œufs en élevage alternatif à la cage d'ici à 2022."

Un autre amendement, de La France insoumise cette fois-ci, demandait l'interdiction de la vente de viande de lapins issus d'élevage en cage. Même sanction. Les députés ont en revanche adopté en commission un amendement du rapporteur Jean-Baptiste Moreau (LREM), éleveur bovin de profession, prévoyant un rapport sur le bien-être animal et les évolutions envisageables.

A l'inverse, voici quelques-unes des dispositions les plus importantes du texte :

- Inversion du processus de construction du prix payé aux agriculteurs. Désormais, la proposition de contrat écrit devra émaner du producteur, et non plus de la grande distribution. Les coûts de production des producteurs deviendront la base de la construction du prix.
- Possibilité de prononcer des sanctions administratives lorsque les producteurs ou les acheteurs commettent des manquements à leurs obligations contractuelles respectives.
- La publication des sanctions pour pratiques commerciales déloyales sera rendue obligatoire, selon la pratique du "name and shame" (nommer et faire honte).
- Pour mettre fin à la "guerre des prix", le gouvernement sera habilité à légiférer par ordonnance sur le relèvement de 10% du seuil de revente à perte. Les supermarchés seront obligés de revendre un produit alimentaire au minimum au prix où ils l'ont acheté, majoré de 10%.
- Fin des promotions excessives.
- Les groupes agro-alimentaires qui ne publient pas leurs comptes annuels seront davantage sanctionnés. La grande distribution sera concernée par le renforcement des sanctions.
- Les repas dans la restauration collective publique devront comprendre, au plus tard en 2022, au moins 50% de produits issus de l'agriculture biologique ou tenant compte de la préservation de l'environnement.
- Création d'un nouveau délit visant à réprimer les mauvais traitements envers les animaux commis dans les transports et les abattoirs.
- Sanctions accrues en cas de mauvais traitements sur les animaux, en les portant à un an d'emprisonnement et à 15.000 euros d'amende, soit un doublement par rapport au droit existant.
- Statut de lanceur d'alerte pour le responsable protection animale dans les abattoirs et sensibilisation au bien-être animal dans la formation des agriculteurs.
- Extension du champ de l'interdiction des néonicotinoïdes aux substances chimiques qui ont des modes d'action identiques.

LE FIGARO – 22/05/2018

10 Benoît Potier : «Le champ immense de la transition énergétique s'ouvre

à Air Liquide»



INTERVIEW - Le PDG du groupe industriel, qui entame un nouveau mandat, livre sa vision de l'environnement économique dans lequel évolue le groupe et trace des pistes de croissance.

Air liquide a, une fois encore, fait salle comble au Palais des congrès à Paris, le 17 mai, lors de son assemblée générale. Benoît Potier, PDG du groupe, a été reconduit pour un mandat de quatre ans.

LE FIGARO. - Alors que de nombreux particuliers délaissent la Bourse, comment faites-vous pour garder les faveurs de vos 410.000 actionnaires individuels?

Benoît POTIER.- Le titre Air liquide est une valeur patrimoniale. Entre les dividendes et l'évolution du cours de l'action, il a rapporté en moyenne environ 10 % par an sur longue période. Il y a deux ans, lors de l'augmentation de capital pour financer l'acquisition d'Airgas aux États-Unis, nos actionnaires individuels ont apporté près d'un milliard d'euros. C'est exceptionnel. Comme nous avons aussi levé des capitaux auprès d'autres investisseurs, la part des actionnaires individuels dans notre capital est passée de 36 % à 32 %. Mais c'est toujours un record. [60 % des actionnaires individuels détiennent leurs titres au nominatif](#) ce qui nous permet de les contacter directement et de mieux connaître leurs attentes. Pour que le flambeau passe les générations, nous travaillons aussi sur l'éducation financière des jeunes avec des conférences dans les universités, les grandes écoles. Nous sensibilisons les notaires afin que leur premier réflexe, lors des successions, ne soit pas de vendre les titres Air liquide.

Vous entamez un nouveau mandat. Quelles sont vos priorités?

Continuer à créer de la valeur économique à laquelle doit s'ajouter la création de sens, plus sociétale et humaine, essentielle pour la confiance sur le long terme de l'ensemble de nos parties prenantes. Nous allons poursuivre la transformation du groupe qui passe notamment par l'innovation et le digital. Et puis je vais préparer la relève. Conformément aux limites d'âge fixées par nos statuts, je dispose du temps nécessaire pour préparer les meilleurs candidats. Nous avons beaucoup de talents dans l'entreprise. Il faut savoir passer la main et le faire bien.

Avec Airgas, votre groupe est plus exposé aux États-Unis. Comment éviter les risques judiciaires qu'ont pu affronter d'autres entreprises européennes?

Par principe, nous sommes bons citoyens, aux États-Unis comme dans tous les pays où nous sommes implantés. Et, par culture, nous veillons à toujours rouler à un mètre de la ligne blanche. S'il y a une embardée, nous évitons de la franchir. Nous avons fait le choix de ne pas investir en Iran et nous nous sommes retirés de la Syrie et de l'Ukraine.

Quel impact la politique de Donald Trump a-t-elle sur le groupe?

À court terme, la politique fiscale de l'administration américaine est très positive pour nous. La construction de grandes usines repart et la production industrielle progresse ce qui est porteur pour [Airgas](#), donc pour Air liquide. Mais le bras de fer engagé entre les États-Unis et la Chine, la menace d'une guerre commerciale et l'instauration de barrières douanières ne sont pas de bonnes nouvelles. À plus longue échéance, personne ne peut dire ce que donnera sa politique économique.

Comment percevez-vous les réformes d'Emmanuel Macron?

Il y a un changement d'état d'esprit avec l'espoir de voir les lignes bouger. Les Français donnaient souvent l'impression ne pas avoir la volonté de changer. Ce n'est plus le cas. Après les ordonnances sur le travail, la flat tax, les promesses de baisse d'impôt, le gouvernement s'attelle à la réforme des transports, c'est positif. Avec le Brexit, les problèmes politiques de l'Italie, la plus grande faiblesse de la coalition au pouvoir en Allemagne, la France ressort, même aux yeux de nos voisins européens, comme le pays capable de faire bouger l'Europe et de contrer la tentation du repli sur soi.

Vos concurrents Linde et Praxair se rapprochent. Vous avez acquis Airgas. Les grandes manœuvres continuent?

L'acquisition d'Airgas a été possible notamment parce que c'est un acteur presque exclusivement américain et que nous étions relativement peu présents aux États-Unis. Les acquisitions d'acteurs locaux restent envisageables. En revanche, la concentration entre grands acteurs mondiaux atteint ses limites. Toute tentative se heurterait aux autorités de la concurrence dans de nombreux pays.

Vous devez donc miser sur la croissance interne...

La croissance organique n'a jamais été secondaire pour Air liquide. Dans le passé, elle a compté pour environ deux tiers dans notre développement et la croissance externe pour un tiers. Notre marché traditionnel n'a cessé de se développer au cours du temps avec de nouvelles applications, et aujourd'hui, s'ouvre à nous le champ immense de la [transition énergétique et climatique](#).

Quelles opportunités y voyez-vous?

Elles sont nombreuses. Un exemple: les camions réfrigérés. Le froid y est aujourd'hui produit par des moteurs diesels, polluants et bruyants ; ce qui interdit les livraisons la nuit en ville. Nous avons mis sur le marché un système de froid silencieux et utilisant de l'azote liquide stocké dans un réservoir. Nous n'avons pas vocation à devenir énergéticien mais nous disposons de la technologie pour transformer le biogaz en biométhane. C'est pourquoi nous investissons et opérons des unités de production de biométhane. Ce biométhane permet notamment d'alimenter nos stations de distribution pour le transport routier de marchandises. Cela intéresse transporteurs et distributeurs qui disposent ainsi de camions «verts» sur toute la chaîne.

Quel bilan tirez-vous du Conseil de l'hydrogène créé début 2017?

Nous étions treize à la création. [Nous sommes maintenant plus de 40 industriels mondiaux issus de différents secteurs pour promouvoir cette source d'énergie formidable](#): l'hydrogène peut être stocké et restitué sous forme d'énergie sans polluer, en produisant de l'eau! Il pourrait représenter près de 20 % de l'énergie consommée en 2050 dans le monde, selon une étude de McKinsey. C'est un marché évalué à 2 500 milliards de dollars, qui créerait plus de 30 millions d'emplois. Pour l'instant, il faut travailler pour faire avancer la cause et développer les différents marchés identifiés. C'est déjà le cas avec les chariots élévateurs utilisés dans leur logistique par de grands groupes comme Walmart, Coca-Cola, ou Ikea. L'hydrogène a un grand avenir notamment dans le transport ferroviaire et dans l'automobile. À Paris, [la société Hype exploite déjà 75 taxis roulant à l'hydrogène](#). Je suis convaincu que l'hydrogène trouvera sa place dans la transition énergétique. Si ce marché tient ses promesses et si Air liquide n'en prenait que 1 %, le groupe doublerait de taille. Avec 10 %, elle serait multipliée par 10!

[Anne Bodescot](#) et [Bruno Jacquot](#)

::: SOCIAL

LE MONDE – 22/05/2018

11 Face à un gouvernement inflexible, l'arme incontournable de la

manifestation



Les syndicats de fonctionnaires se mobilisent mardi et une « marée populaire » est organisée samedi par une cinquantaine d'organisations. Pour se compter et exister.

Encore une semaine chargée sur le plan social et à haut risque pour l'exécutif. Une nouvelle mobilisation des fonctionnaires – la troisième en moins d'un an – est organisée mardi 22 mai. Cette fois unis, les neuf syndicats représentatifs de la fonction publique appellent à faire grève et à défiler pour dénoncer les mesures envisagées pour les agents. Samedi 26 mai, c'est une cinquantaine d'associations, de syndicats et de partis politiques, dont la CGT et La France insoumise (LFI), qui entendent provoquer une « marée populaire » à Paris et en province contre les réformes voulues par Emmanuel Macron.

Une colère à laquelle, au sommet de l'Etat, on dit être attentif. Lundi, Olivier Dussopt, secrétaire d'Etat auprès de Gérard Darmanin, ministre de l'action et des comptes publics, a cherché à rassurer les fonctionnaires sur leur statut. « *Il y aura des ajustements, une modernisation, mais pas de remise en cause* », a-t-il déclaré à *Libération*. Des propos qui se veulent apaisants sur la forme, mais, sur le fond, l'ancien socialiste rallié au nouveau pouvoir ne lâche rien.

Dans ces conditions, face à un gouvernement qui se montre inflexible et qui veut faire de ce bras de fer avec les grévistes la preuve ultime de son réformisme, descendre dans la rue sert-il encore à quelque chose ? Oui, selon Olivier Fillieule, auteur avec Danielle Tartakowsky, de *La Manifestation* (2013, Presses de Sciences Po). « *En France, entre deux élections, c'est le seul moyen de se faire entendre, indique ce professeur de sociologie politique à l'université de Lausanne (Suisse). C'est une soupape qui permet d'exprimer le mécontentement et d'alerter sur la défaveur d'une partie de l'opinion. Cela permet aussi aux syndicats de tenir leur base et de resserrer les rangs, de construire du collectif et de la solidarité.* »

De plus en plus de mal à « faire masse »

Il s'agit alors de se compter, de se reconnaître, de se motiver mais surtout d'instaurer un rapport de force avec les pouvoirs publics. D'où le traditionnel débat sur les chiffres de participation entre les syndicats et la police, dont plusieurs médias, notamment *Le Monde*, tentent de sortir en proposant un comptage indépendant. « *La manif ne fonctionne que si on fait masse*, admet Clémentine Autain, députée LFI de Seine-Saint-Denis. *Mais si des formes démocratiques suscitent le mépris du pouvoir en place, y compris avec des termes comme "grévitudes", et que la seule légitimité est celle des urnes, on peut basculer dans un régime autoritaire de nature à radicaliser les formes d'action.* »

Problème : les syndicats ont de plus en plus de mal à « faire masse ». Il faut remonter à 2010 pour voir 1,2 million de personnes selon le ministère de l'intérieur, 3,5 millions selon la CGT, défiler contre la réforme des retraites voulue par Nicolas Sarkozy. Depuis, les cortèges n'ont plus jamais atteint un tel niveau. En cause notamment : une division syndicale qui persiste et une certaine désillusion des manifestants qui ont intégré les défaites passées. Depuis le début des années 2000, à de rares exceptions près, comme le mouvement contre le contrat première embauche (CPE) en 2006, les différents gouvernements ont en effet choisi de ne pas reculer.

« *Pour nous, c'est un affichage de ne pas céder à la rue* », affirme Fabrice Angei, membre du bureau confédéral de la CGT. Il souligne ainsi que des avancées, certes « *insuffisantes* », ont pu être obtenues ces derniers mois après les manifestations des personnels pénitentiaires, des retraités ou de salariés des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad). « *Mais ce qui prend le*

dessus aujourd'hui, ce sont des questions de sens du travail, analyse-t-il. Ce que dénoncent les personnels des hôpitaux ou des Ehpad est aussi une forme de maltraitance institutionnelle. A partir de là, il y a des barrières qui sautent. »

Reste que son syndicat bute toujours sur une difficulté : il n'y a toujours pas de « convergence des luttes » malgré les manifestations interprofessionnelles à répétition que la CGT organise. Une stratégie critiquée par Laurent Berger. « *Notre capacité à reprendre l'initiative ne se fera pas manif après manif, mais sur le modèle social que l'on veut construire, confie au Monde le secrétaire général de la CFDT. Le gouvernement veut nous renvoyer vers la radicalité. La voie, c'est faire le boulot dans les entreprises et faire des propositions solides. »*

« Stratégie risquée »

Pour peser, la manifestation doit s'articuler avec d'autres modes d'action collectifs, notamment la grève. Elle donne alors à voir la colère et la mise en mouvement de salariés qui ont cessé le travail, ce qui est plus difficile à visualiser. A ce titre, Eric Beynel, porte-parole de Solidaires, reconnaît qu'« *il manque quelque chose dans le rapport de force* » pour la « *marée populaire* » du 26 mai qui n'est adossée qu'à elle-même. A la SNCF, les syndicats de cheminots, eux, n'ont eu que peu recours à la manifestation, exception faite du 22 mars, et ont privilégié des modalités d'action plus innovantes comme la grève en pointillé ou le référendum d'entreprise dont le résultat sera connu mercredi.

L'efficacité immédiate d'une manifestation n'est pas seule en jeu. Une mobilisation peut avoir des répercussions qui rebondissent dans le temps et sont difficiles à mesurer. « *Le pari du gouvernement, c'est de se dire qu'ils ont un syndicalisme affaibli en France*, note Baptiste Giraud, maître de conférences en science politique à l'université d'Aix-Marseille. *Ils envoient l'idée qu'ils ne comptent sur aucun syndicat. Mais le risque, comme par exemple à la SNCF, est de s'aliéner le soutien potentiel des syndicats réformistes pour d'autres réformes.* » Notamment celle des retraites que prépare Jean-Paul Delevoye, le haut-commissaire chargé de repenser de fond en comble le système, un texte attendu fin 2018 ou début 2019 et potentiellement explosif.

Au cours des années, les manifestations ont aussi évolué dans leur forme et des transformations profondes y sont à l'œuvre. Pendant la loi travail de 2016, le mouvement Nuit debout a tenté de repenser et de dépasser le défilé traditionnel en s'installant place de la République, à Paris. Toujours cette année-là, le déploiement du « cortège de tête », composé de black blocs mais aussi de manifestants qui font masse autour d'eux sans pour autant participer aux violences, a également bousculé les formes classiques.

L'exemple le plus frappant reste le 1^{er} mai 2018 où le « cortège de tête » était, à Paris, quasiment aussi important que le défilé syndical. « *La perception de l'efficacité de la manifestation a décru*, estime M. Fillieule. *C'est aussi le produit de la manière dont le gouvernement répond aux manifestants. Adopter une forme de rigidité est une stratégie risquée qui pousse à la radicalisation des modes d'action. Même lorsque l'on n'entend pas céder, il importe de donner à minima le sentiment de ne pas rester sourd à la rue.* »

Manifestation du 22 mai : le salaire des fonctionnaires reste un point de crispation //
http://abonnes.lemonde.fr/politique/article/2018/05/22/manifestation-du-22-mai-le-salaire-des-fonctionnaires-reste-un-point-de-crispation_5302697_823448.html

[Raphaëlle Besse Desmoulières](#)

::: POLITIQUE

LE MONDE – 22/05/2018

12 Le casting très politique de la réforme des institutions à l'Assemblée



Le projet sera défendu par des représentants de toutes les sensibilités de la majorité.

Un ancien socialiste, un MoDem, une ancienne du parti Les Républicains et une néophyte en politique. L'équipe qui sera chargée de porter la réforme des institutions pour la majorité à l'Assemblée nationale est formée comme un gouvernement : avec toutes les sensibilités qui la composent. Le dispositif arrêté par l'Élysée, Matignon et les cadres de la majorité, présenté mardi 22 mai au groupe La République en marche (LRM), repose surtout sur des piliers de l'architecture macroniste.

La réforme est composée de trois textes de niveaux législatifs différents, qui seront tous conduits sous la houlette d'un « rapporteur général » : le président du groupe LRM et ancien député socialiste Richard Ferrand. Le projet de loi constitutionnelle sera, lui, partagé entre deux parlementaires. D'un côté les sujets jugés plus « consensuels », comme la réforme du Conseil supérieur de la magistrature et la suppression de la Cour de justice de la République, dont la présidente de la commission des lois, Yaël Braun-Pivet, sera la rapporteure. De l'autre, tous les aspects concernant la réforme de la procédure législative, qui seront portés par le président du groupe MoDem, Marc Fesneau.

Mesures contestées

Les troupes de François Bayrou se plaignaient fréquemment de ne pas avoir exercé de telles responsabilités, c'est désormais fait. Le député du Loir-et-Cher est par ailleurs devenu proche d'Édouard Philippe, et sera chargé d'un volet du texte sur lequel les propositions de Matignon ont été jugées très restrictives à l'égard du Parlement. Ce sera à lui de gérer la négociation avec ceux qui voudront rééquilibrer le projet de loi, et notamment avec les sénateurs, en vue de rallier une majorité d'entre eux, nécessaire à l'adoption du texte.

La responsabilité des deux autres projets de loi (l'un organique, l'autre ordinaire) sera assumée par une seule et même personne : la députée de l'Essonne, ancienne membre du parti Les Républicains, Marie Guévenoux. C'est donc une proche d'Édouard Philippe – elle a fait la campagne d'Alain Juppé à la primaire de la droite à ses côtés – qui portera trois mesures phares du programme d'Emmanuel Macron : la réduction du nombre de parlementaires, la fin du cumul des mandats dans le temps et l'introduction d'une dose de proportionnelle.

Trois mesures qui seront vivement contestées par son ancienne famille politique et qu'elle aura à défendre dans l'Hémicycle. Pour gérer le groupe et la réponse dans les débats, le choix de Sacha Houlié, cofondateur des Jeunes avec Macron et député de la Vienne, comme porte-parole du groupe pour ces textes vient compléter un casting très politique en vue d'une bataille qui n'est pas encore gagnée.

Par [Manon Rescan](#)

LE PARISIEN – 22/05/2018

13 Olivier Faure : «Il y a des gens qui se défilent ; moi, je défile»



Olivier Faure, ici à Solférino, le siège historique du Parti socialiste qu'il s'apprête à quitter, critique la politique menée par Emmanuel Macron : « Ni Juppé ni Fillon n'auraient fait fondamentalement différemment ».

Le premier secrétaire du Parti socialiste, qui sera ce mardi dans la rue avec les fonctionnaires, dresse un bilan très critique de la politique menée par Emmanuel Macron, un an après son arrivée à l'Élysée.

Le patron du PS, [Olivier Faure](#), fait le bilan d'Emmanuel Macron un an après son arrivée à l'Élysée. Il défilera ce mardi avec [les fonctionnaires en grève](#) contre la politique du président de la République.

Vous allez manifester pour la défense des services publics. Vous n'avez pas peur d'être hué comme le 22 mars, avec les cheminots ?

OLIVIER FAURE. Dans la vie, il y a des gens qui se défilent ; moi, je défile. Il y a des manifestants qui ne pensent pas exactement comme nous, et nous l'assumons. Ce qui n'interdit pas de se retrouver sur la défense des services publics, qui sont l'outil de l'intérêt général.

Que reprochez-vous à la politique du gouvernement ?

Il prévoit la vente à la découpe des services publics dans une totale opacité autour d'un groupe dit d'experts. Emmanuel Macron aurait dû engager le travail avec les organisations de fonctionnaires et organiser une consultation plus large avec l'ensemble des Français, avec pour objectif de consolider les services publics qui sont notre bien commun.

Il affaiblit les services publics ?

Oui. Sa volonté de supprimer aveuglément 120 000 postes va mettre en charpie des services entiers. Sa volonté de recruter hors statut sur des fonctions régaliennes est une mise en cause de l'impartialité nécessaire des fonctionnaires qui servent l'Etat et sont protégés pour cette raison. Il les présente comme des fainéants, et gouverne en les opposant aux autres catégories de Français. Personne ne rappelle jamais les contraintes ou les conditions salariales des policiers, des infirmières, des greffiers, des pompiers, des enseignants... Les seuls dont il défend le rôle, ce sont les plus riches.

Cela fait un an que Macron a été élu. Quel bilan dressez-vous à l'issue de cette année ?

C'est la fin d'une illusion. Ceux qui ont pu penser qu'il était là pour mettre en place un nouveau monde se rendent compte qu'il est le dernier avatar de l'ancien monde. Il n'est pas disruptif mais d'un conformisme total. Un an après, qu'observe-t-on ? Ni Juppé ni Fillon n'auraient fait fondamentalement différemment. C'est Jean-François Copé qui le dit : « [Macron est le président que la droite n'attendait pas.](#) » Pour une fois, je suis d'accord avec lui.

Vous croyez au potentiel rééquilibrage à gauche du quinquennat Macron ?

Il suffit de voir la façon dont ils sont en train [de pilonner le rapport Borloo](#) (NDLR : sur la banlieue) pour comprendre qu'il n'y aura pas de rééquilibrage. Il n'y aura pas de virage à gauche. Le président ne le veut pas et ne le peut plus. Il dilapide les gains de la croissance au service des plus aisés. [Après les ordonnances Pénicaud](#), ce sera les baisses des aides sociales, la réforme des retraites... Il y avait un besoin d'autorité au service de la justice, Emmanuel Macron l'a mise au service du marché.

Vous battez le pavé ce mardi, mais vous n'irez pas manifester aux « marées populaires » samedi, où l'on retrouvera toute la gauche et certains syndicats...

Je ne veux pas parler [du 26 mai](#) et entrer dans des polémiques sans fin.

L'évocation par Jean-Luc Mélenchon d'un nouveau Front populaire - avec syndicats et partis - ce n'est pas la bonne méthode pour s'opposer au gouvernement ?

Le Front populaire, c'était la capacité pour l'ensemble de la gauche de se rassembler sur un projet. Pour une vraie convergence des luttes, il faut une convergence des buts. Nous n'y sommes pas encore ! Pour l'instant, Jean-Luc Mélenchon n'est pas dans cet état d'esprit-là. Il est dans l'idée de prendre le leadership et de s'imposer à l'ensemble du mouvement social. Je crois que c'est une erreur dont le pouvoir se sert. Le gouvernement joue le pourrissement et espère face à lui une radicalisation qui le dispense de négocier sur quelque sujet que ce soit.

La « Renaissance » était votre slogan pour prendre la tête du PS. On en est où ?

Ce sont les premiers pas. Personne n'imaginait que le PS, après la défaite historique de son candidat à l'élection présidentielle, puisse se redresser en un mois. Aujourd'hui, quand on s'exprime, les gens nous renvoient à ce que nous avons fait ou pas fait pendant le quinquennat précédent. Il va falloir prendre le temps de réengager un débat de fond avec les Français, montrer que nous tirons les leçons de notre échec collectif. Cela prendra du temps. Et pour renouer ce lien si distendu, n'attendez pas de moi que je le fasse à base de déclarations à l'emporte-pièce. Je cherche à rétablir un lien durable, pas à surfer sur toutes les vagues.

Quentin Laurent

LE FIGARO – 22/05/2018

14 Emmanuel Macron au chevet des banlieues



VIDÉOS - Alors que la grogne monte chez les élus de banlieue, Emmanuel Macron expose ce mardi sa vision de la politique de la ville. Pas question toutefois d'un énième « plan », martèle l'Élysée. Ni de suivre à la lettre le rapport Borloo.

Autant le candidat Macron avait mis la banlieue à l'honneur, avec un argumentaire rodé sur les « assignations à résidence » et des déplacements médiatisés au pied des barres d'immeubles, notamment à Sarcelles, autant le président Macron a manifesté d'autres priorités à son arrivée au pouvoir. Une seule allocution a été consacrée au sujet. C'était en novembre dernier, à Tourcoing.

[Emmanuel Macron y annonçait un «grand plan de mobilisation»](#) dont les contours devaient initialement être définis en février 2018. Quant au doublement des moyens de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru), un engagement présidentiel, son financement vient seulement d'être bouclé.

C'est ce temps perdu que le chef de l'État va chercher désormais à rattraper, en prononçant ce mardi un discours sur la banlieue à l'Élysée, alors que la grogne monte chez les élus de terrain. Dans la salle sont attendus des maires, des PDG (Michelin, Accor), des associatifs. Emmanuel Macron doit leur exposer sa vision de la lutte contre la ghettoïsation des banlieues. Pas question toutefois d'un énième «plan banlieues», martèle l'Élysée. Ni de suivre à la lettre le rapport Borloo, pourtant commandé par l'exécutif. Celui-ci est apparu, aux yeux du gouvernement, trop daté dans sa vision, trop dispendieux, trop silencieux par rapport au communautarisme. Le chef de l'État n'a, par ailleurs, guère goûté la façon dont l'ancien ministre de Jacques Chirac et de Nicolas Sarkozy a mobilisé ses réseaux pour vanter ses propositions. «Jean-Louis Borloo, c'est Jean-Louis Borloo, une personnalité incontestable, mais ce n'est pas la seule», se contente de commenter la présidence.

Le sort réservé à ces 160 pages a suscité la polémique. Des intellectuels se sont mobilisés pour le défendre. De leur côté, 23 maires du Club des maires de la rénovation urbaine ont interpellé le chef de l'État dans une lettre ouverte pour déplorer «le décrochage des banlieues». Ces «dépités-maires» de territoires urbains (Dreux, Les Mureaux, Montfermeil, etc.) «partagent le sentiment d'être abandonnés» par l'État. Côté majorité, un groupe de députés LaREM, élus des quartiers, s'est en revanche prononcé contre un nouveau plan banlieue. «Nous voulons sortir de manière claire et définitive d'une politique de la ville inefficace et à bout de souffle, pour aller vers un instrument d'équité de tous les territoires de la Nation, sans opposer nos compatriotes entre eux», ont-ils écrit dans une tribune publiée dans *Libération*.

Quelques mesures ponctuelles

Ils s'inscrivent dans l'approche choisie par Emmanuel Macron, qui ne croit guère aux politiques spécifiques en faveur de la banlieue et plaide pour une amélioration globale de l'économie française. L'exécutif s'est d'ailleurs bien gardé de créer un ministère de la Ville, ce qui avait suscité l'incompréhension de nombreuses associations. Certes, quelques mesures ponctuelles sont attendues, ce mardi, comme l'annonce de 15.000 stages pour les troisièmes dans le public et 15.000 autres stages dans le privé. Il s'agit, selon l'Élysée, de permettre aux jeunes de trouver plus facilement une entreprise ou une administration pour les accueillir, au nom de la logique de désenclavement et d'autonomisation. À cela s'ajoutent deux dispositifs déjà entrés en vigueur: le [dédoublage des classes de CP](#) dans certains quartiers et l'instauration des emplois francs, subvention versée aux employeurs qui recrutent des salariés de certains territoires en difficulté.

Parallèlement, le président va officiellement installer, ce mardi, le Conseil présidentiel des villes. Il a été voulu par Emmanuel Macron pour alimenter sa réflexion sur les quartiers prioritaires. Il rassemble vingt-cinq représentants des quartiers «qui ne sont pas là pour administrer la politique des quartiers, mais qui y vivent». Une façon de court-circuiter les élus et les interlocuteurs habituels, selon certains. Parmi les participants se trouvent Saïd Hammouche, président et fondateur du cabinet de recrutement Mozaïk RH, Mohamed Mechmache, fondateur de la coordination Pas sans nous ou encore l'humoriste controversé Yassine Belatar.

Vidéo : <http://premium.lefigaro.fr/politique/2018/05/21/01002-20180521ARTFIG00153-emmanuel-macron-au-chevet-des-banlieues.php>

Des élus inquiets à l'idée de voir le rapport Borloo enterré //

<http://premium.lefigaro.fr/politique/2018/05/21/01002-20180521ARTFIG00165-des-elus-inquiets-a-l-idee-de-voir-le-rapport-borloo-enterrer.php>

INTERVIEW - Jérôme Fourquet, directeur du département Opinion et Stratégies de l'Ifop // «La banlieue est perçue comme l'incarnation d'un phénomène de sécession» :

<http://premium.lefigaro.fr/politique/2018/05/21/01002-20180521ARTFIG00140-jerome-fourquet-la-banlieue-est-percue-comme-l-incarnation-d-un-phenomene-de-secession.php>

L'OPINION – 22/05/2018

15 Europe : la provocation italienne



Multiplication de dépenses non financées, contrat de coalition clairement anti-européen, président du Conseil sans pouvoir réel : en Italie, tous les ingrédients sont réunis pour une crise majeure avec les Vingt-Sept

L'accord de gouvernement entre la Ligue et le Mouvement 5 étoiles est désormais entériné : le contrat de gouvernement entre les deux forces politiques, sur le modèle allemand, a été signé par leurs deux leaders, Matteo Salvini et Luigi Di Maio et validé par les militants au cours du week-end. Le Président du Conseil sera une personnalité extérieure aux deux partis, soumis à un « comité de conciliation » qui validera ou non sa politique. Une situation inédite à tous les égards qui menace l'Europe.

Longtemps considérés comme radicaux à la lumière de leurs déclarations en matière économique et sociale, mais que l'on espérait moins virulents si jamais ils accédaient au gouvernement, les « populistes » vont maintenant être jugés sur pièce. Et il faut les prendre très au sérieux, [à en croire les termes du contrat de gouvernement signé ce week-end entre La Ligue \(extrême droite\) et le Mouvement 5 Etoiles.](#) Ce contrat prévoit en effet une série de dépenses ou de diminution des impôts (environ 170 milliards d'euro) sans pour autant indiquer leur modalités de financement.

« Tout appliquer est évidemment impossible, estime Roberto Perotti, économiste et ancien commissaire à la "spending review" du gouvernement italien entre 2014 et 2015. Les deux partis vont donc essayer d'intervenir partiellement au niveau fiscal, avec une flat tax qui diminue l'impôt sur le revenu, et un allègement de la loi sur les retraites, avec une possibilité de départ anticipé moyennant une pension plus faible ». Francesco Daveri, économiste et directeur du programme MBA de l'université Bocconi, relève de son côté que le contrat est « suffisamment général pour laisser une certaine marge au prochain gouvernement. Ils pourront le mettre en pratique en partie, et déjà revendiquer des résultats ».

Mais au-delà même du programme, ce qui inquiète c'est le caractère inédit de la situation politique du pays. Si le président de la République Sergio Mattarella valide le nom que La Ligue et le M5S ont retenu, [à savoir qui Giuseppe Conte](#), le prochain président du Conseil sera un homme en dehors des partis, un « technicien », ce qui voudra dire que jamais un chef d'un gouvernement politique ne sera si faible avant même d'être nommé. La preuve que les deux leaders veulent quelqu'un qui applique strictement leur accord, un contrat qu'il n'a pas contribué à négocier. De plus, le gouvernement répond en dernière instance à un « comité de conciliation » – extérieur à l'exécutif – chargé de trancher en cas

de divergence d'opinion. A ce stade, il n'est pas clair si le futur président du Conseil sera un membre de ce comité ou s'il devra suivre strictement ses orientations.

Affrontement. Mais surtout, selon Sergio Fabbrini, directeur de la Luiss School of Government et éditorialiste du *Sole 24 Ore*, la volonté des deux partis, et spécialement de la Ligue de Matteo Salvini, est de [provoquer un affrontement avec les partenaires européens](#) : « la logique du contrat est de créer les conditions pour sortir de la zone euro, d'aller assez loin pour rendre le conflit inévitable avec les Etats membres ; soit pour les contraindre à négocier notre sortie, soit pour en sortir unilatéralement, en laissant croire que les politiques pour lesquelles les Italiens ont voté ne peuvent pas être appliquées à cause de l'Europe ». En effet, le contrat explique sans tergiverser que l'Europe doit revenir à son « esprit originel », c'est-à-dire à son état d'avant Maastricht, quand l'Union Européenne était une Communauté et une espace de commerce libre, sans liens monétaires.

Ces positions sont celles de la Ligue, en particulier des deux économistes Claudio Borghi et Alberto Bagnai, longtemps invités dans le débat public italien en tant que personnalités « hérétiques » et désormais élus comme députés. Le Mouvement 5 étoiles est plus ambigu ; jadis favorable à un référendum sur l'euro et à une sortie de la monnaie unique, Luigi Di Maio a nuancé ses prises de position pendant la campagne électorale. Il paraît toutefois compliqué de tenir les promesses de campagne tout en respectant le pacte de stabilité et de croissance avec l'Europe. « Pour l'instant ils semblent se modérer, explique Francesco Daveri, mais je ne vois pas comment des gens comme Borghi et Bagnai peuvent accepter de faire partie d'une coalition qui applique la politique économique qu'ils jugeaient démonétisée il y a encore trois semaines ».

Règle des 3 %. « [Ils ne respecteront la règle des 3 % de déficit](#), c'est inévitable, insiste Roberto Perotti. Et si Bruxelles commence à exercer une pression, tant mieux pour eux : ils pourront aller aux élections en désignant un ennemi parfait ». Et d'ajouter, inquiet, que [les investisseurs internationaux n'ont pas encore bien compris la nature du nouveau gouvernement italien](#) : « il existe une sous-évaluation du caractère profondément anti euro de la Ligue et d'une partie du Mouvement 5 étoiles. Ceux dont les noms circulent comme possibles ministres, et en général l'élite de ces deux partis, n'ont aucune connaissance du fonctionnement d'une économie de marché moderne. Le réveil sera dur ».

Le seul espoir, selon certains observateurs comme Sergio Fabbrini, serait que le véritable pouvoir italien - la vieillissante et inefficace haute bureaucratie - passe outre ce nouveau gouvernement : « Les 5 étoiles sont un formidable instantané de la conscience italienne : l'extrémisme conservateur, le "tout changer pour rien changer" du Guépard, le célèbre roman de Tomasi di Lampedusa. La haute bureaucratie craint des vrais changements, des procédures plus efficaces, une réelle compétitivité. La machine administrative de Rome l'a prouvé dans son attitude à l'égard de [la maire Virginia Raggi, élue en 2016](#), qui avait promis de bouleverser la ville, et qui maintenant se trouve à défendre le statu quo ». Ce qui est moins le cas de la Ligue, qui revendique trois présidents de Région (Lombardia, Veneto et Friuli-Venezia-Giulia) et a participé à plusieurs gouvernements au cours des vingt dernières années : « la Ligue est effectivement plus capable de gérer la bureaucratie italienne, affirme Francesco Daveri, il sera aussi intéressant de voir les différentes approches des deux partis à ce problème ».

Autant d'inconnues et de paris sur l'avenir qui – mis bout à bout – font beaucoup, pour la troisième économie de la zone euro. Et menacent l'Europe d'un nouveau front, après le Brexit.

Interview de Giuliano da Empoli, ancien conseiller politique de Matteo Renzi : «La nouvelle équipe au pouvoir en Italie manque totalement d'expérience ce qui promet un parcours très mouvementé» : <https://www.lopinion.fr/edition/international/nouvelle-equipe-pouvoir-en-italie-manque-totalement-d-experience-qui-150762>

Italie: Giuseppe Conte proposé pour diriger le gouvernement //

<https://www.lopinion.fr/edition/international/italie-giuseppe-conte-propose-diriger-gouvernement-150786>

[Francesco Maselli](#)

16 Washington dévoile son plan de bataille contre l'Iran



Le secrétaire d'État américain, Mike Pompeo, a dressé une liste de douze exigences auxquelles Téhéran doit se plier.

Un long acte d'accusation, un plan d'attaque tous azimuts et la promesse succincte de récompenses en cas de reddition: pour son premier discours de politique étrangère, c'est un ultimatum que Mike Pompeo a lancé à l'Iran.

S'exprimant lundi matin devant la très conservatrice Heritage Foundation à Washington, le nouveau secrétaire d'État, entré en fonction il y a moins d'un mois, s'est montré à la hauteur des attentes de Donald Trump: l'incarnation d'une diplomatie par la force qui vise à soumettre l'adversaire par la menace ou la coercition. Deux semaines après le retrait américain de l'accord nucléaire conclu en 2015 (JCPOA), Téhéran a essuyé les plâtres de cette nouvelle mise en musique du trumpisme sur la scène internationale.

L'ultimatum américain énumère douze exigences auxquelles l'Iran doit se plier, de la fermeture totale et vérifiée de son programme nucléaire à la mise sous contrôle de ses missiles balistiques en passant par l'arrêt de toutes ses interférences régionales (Irak, Syrie, Yémen, Afghanistan, Israël), la fin des cyberattaques et des provocations maritimes, ainsi que la libération des prisonniers américains. «C'est une longue liste, reconnaît le chef de la diplomatie, mais ce n'est pas nous qui l'avons créée, c'est eux.»

Le «mauvais pari» de l'accord nucléaire a été selon lui «perçu par les Iraniens comme le signal de départ de leur marche à travers le Moyen-Orient», une marche que Washington compte désormais arrêter, en changeant de méthode. «Nous ne renégocierons pas le JCPOA lui-même», lui préférant un accord global qui pourrait prendre la forme d'un «traité» ratifié par le Congrès. En échange de sa soumission, Téhéran obtiendrait «la levée des sanctions, le rétablissement des relations diplomatiques et commerciales, l'accès aux technologies avancées et la réintégration dans le système économique international.»

Mais en attendant, et pour mieux convaincre les mollahs, les États-Unis s'apprêtent à passer à l'action sur trois fronts, économique, sécuritaire et politique. Mike Pompeo promet «une pression financière sans précédent, la morsure fera mal.» Une fois en place, «ce seront les sanctions les plus dures de l'histoire» et l'Iran «bataillera pour maintenir son économie en vie», dit-il. Les alliés des États-Unis n'y couperont pas: «Chaque pays devra participer. Les entreprises devront abandonner leurs activités en Iran.» Le département d'État va se déployer sur les cinq continents pour tenter d'obtenir une large participation internationale. Washington table sur «beaucoup plus que l'Europe», notamment ses alliés du Golfe et d'Asie «prêts à nous rejoindre dans cet effort.»

Changement de régime

Le deuxième volet, militaire, multiplie les risques de dérapage et promet d'accroître les tensions dans la région. Le Pentagone et ses partenaires «dissuaderont les agressions iraniennes, assureront la liberté de navigation dans les eaux du Golfe, contreront les cyberattaques, traqueront les agents iraniens et leurs supplétifs du Hezbollah à travers le monde et les écraseront, martèle le diplomate. L'Iran n'aura jamais plus carte blanche pour dominer le Moyen-Orient.»

Le troisième niveau d'action, politique, flirte avec le changement de régime, même si la formule n'est pas prononcée. Les États-Unis entendent devenir «l'avocat infatigable du peuple iranien» face aux mollahs et Gardiens de la révolution «corrompus», qui «le volent», ignorent les droits des femmes et «pratiquent la torture». Le guide suprême, Ali Khamenei, «ne vivra pas éternellement, souligne Mike Pompeo. Au bout du compte, c'est le peuple iranien qui décidera du calendrier, c'est à lui qu'il reviendra de prendre une décision à propos de ses dirigeants.»

«Qui êtes-vous pour décider pour l'Iran et le monde? L'époque de telles déclarations est révolue», lui a répondu le président iranien Hassan Rohani.

[Philippe Gélie](#)

LES ECHOS – 22/05/2018

17 Maduro réélu, le Venezuela toujours en plein chaos



+ VIDEO. Dimanche, Nicolás Maduro a été réélu président du Venezuela, dans un pays en plein marasme économique et politique. L'opposition dénonce un scrutin illégitime. Et les sanctions internationales contre Caracas pourraient s'alourdir.

Sans surprise, Nicolás Maduro a été réélu dimanche président du Venezuela. [Son nouveau mandat court jusqu'en 2025, alors que le pays traverse une des pires crises économique et politique de son histoire](#) : effondrement des cours du pétrole depuis 2014, inflation de 13.800 %, pénuries, sanctions internationales...

Pas de quoi cependant faire reculer Nicolás Maduro qui se présente comme le « fils » du charismatique Hugo Chávez, décédé en 2013. « *On a encore gagné !* », a lancé dimanche « Nico » à ses partisans à Caracas. *Nous sommes la force de l'histoire transformée en une victoire populaire permanente* », a poursuivi, au son des feux d'artifice, cet ancien chauffeur de bus de 55 ans.

Zones « points rouges »

Lors de ce scrutin, qu'il avait avancé de plusieurs mois, le dirigeant socialiste a obtenu 5,8 millions de voix, soit 67,7 % des votes, selon la commission électorale. Henri Falcon, ex-gouverneur de l'Etat de Lara était son seul concurrent sérieux, plusieurs autres candidats ayant été déclarés inéligibles ou ayant prôné le boycott du scrutin. L'opposant espérait que la colère des Vénézuéliens lui apporterait des votes. Mais il n'a été crédité que de 1,8 million de voix. [Dimanche, il a déclaré qu'il ne reconnaîtrait pas l'issue du scrutin à cause d'irrégularités.](#)

Des zones dites « points rouges » où les Vénézuéliens pouvaient scanner leurs « cartes de la patrie » délivrées par l'Etat et recevoir ainsi nourriture et argent, avaient été mises en place près des nombreux bureaux de votes. Une manière de convaincre la population appauvrie de soutenir le gouvernement, a estimé l'opposition.

Toutefois, le taux de participation s'est révélé très faible, oscillant entre moins de 30 %, selon les opposants, et 46,1 %, d'après les chiffres officiels. Soit l'abstention la plus importante depuis le début de

l'ère démocratique vénézuélienne en 1958. Pour le scrutin présidentiel de 2015, le taux de participation avait été de 80 %.

« Complot impérialiste »

Dimanche, l'opposition avait appelé au boycott d'une élection, dépeinte comme le « couronnement » d'un dictateur, gérant de façon erratique l'économie d'un pays jadis florissant. De son côté, Nicolás Maduro assure faire face à un complot « impérialiste » dont l'enjeu serait les ressources pétrolières vénézuéliennes.

Les réactions internationales n'ont pas tardé. Et les sanctions contre le Venezuela pourraient être alourdies. A l'instar de Washington, nombre de pays, y compris voisins, ont déclaré qu'ils ne reconnaîtraient pas les résultats de l'élection. Les Etats-Unis, le Canada, l'Union européenne et le groupe de Lima (de 14 pays) avaient dénoncé par avance ce scrutin. Ce lundi, ils ont annoncé dans un communiqué commun qu'ils rappelaient leurs ambassadeurs pour protester contre ce scrutin « non conforme aux normes internationales d'un processus électoral [...] transparent et démocratique ».

A l'inverse, des nations politiquement proches de Caracas, dont Cuba et le nouveau gouvernement de gauche du Salvador, ont adressé leurs félicitations à Nicolás Maduro. Tout comme, lundi soir, le président russe Vladimir Poutine...

VIDEO. Venezuela : les raisons d'un naufrage économique //

<https://www.lesechos.fr/monde/ameriques/0301701669015-maduro-reelu-le-venezuela-toujours-en-plein-chaos-2177324.php>

Laurance N'Kaoua

Vous souhaitant une bonne journée.

Bien cordialement,

Elena NATALITCH

Chargée de Communication

251, bd Pereire - 75852 PARIS Cedex 17

Tél. : 01 40 55 12 43

Fax : 01 40 55 12 40

elena.natalitch@medef-idf.fr

www.medef-idf.fr

<https://www.facebook.com/medef.idf>



Mouvement des Entreprises de France
MEDEF Ile-de-France

